

## RAPPORT DES RESULTATS 2017 PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU KASAÏ ORIENTAL

PRODAKOR – RDC1217111



<b>ACRONYMES.....</b>	<b>4</b>
<b>1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES).....</b>	<b>6</b>
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	6
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE .....	7
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE .....	7
1.3.1 <i>Pertinence</i> .....	7
1.3.2 <i>Efficacité</i> .....	8
1.3.3 <i>Effcience</i> .....	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> .....	9
1.4 CONCLUSIONS .....	10
<b>2 MONITORING DES RESULTATS .....</b>	<b>11</b>
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE .....	11
2.1.1 <i>Contexte général</i> .....	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> .....	11
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> .....	11
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> .....	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME .....	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	13
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	14
2.2.3 <i>Impact potentiel</i> .....	22
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1 .....	24
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	24
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	25
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	25
2.3.4 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	36
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2 .....	38
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	38
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	38
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	40
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3 .....	42
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	42
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	43
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	43
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4 .....	45
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	45
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	45
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	46
2.7 THEMES TRANSVERSAUX .....	49
2.7.1 <i>Genre</i> .....	49
2.7.2 <i>Environnement</i> .....	49
2.7.3 <i>Autres</i> .....	49
2.8 GESTION DES RISQUES.....	50
<b>3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE .....</b>	<b>62</b>
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	63
3.2 RECOMMANDATIONS.....	63
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES .....	64
<b>4 ANNEXES.....</b>	<b>65</b>
4.1 CRITERES DE QUALITE .....	65
4.2 DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	68
4.3 CADRE LOGIQUE MIS A JOUR .....	79
4.4 APERÇU DES MORE RESULTS.....	79
4.5 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	80
4.6 RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION .....	84

## Acronymes

ALIMA	Alliance for International Medical Action
APSKO	Association des Producteurs des Semences du Kasaï Oriental
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
C4D	Communication For Development
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CIPOUD	Concours Intégré des Paysans pour le Développement
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
COPROSEM	Conseil Provincial des Semences
CRS	Catholic Relief Service
CSub	Convention de Subside
DHS	Distinction Homogénéité et Stabilité
DT	Délégué Technique d'une OP
DTF	Document Technique et Financier
ECT	Expert en Coopération Technique
EDUKOR	Éducation au Kasaï Oriental
Enabel	Agence Belge de Développement
ETR	End Term Review
FAIFDLO	Fonds d'Appui aux Initiatives de Développement des Femmes de Lomami
FAIFKOR	Fonds d'Appui aux Initiatives des Femmes du Kasaï Oriental
GEMIFIC	Groupe d'Expertise en Micro-finance au Congo
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
INERA	Institut National d'Études et de Recherche Agronomique
IPAPPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Élevage
IPDR	Inspection Provinciale de Développement Rural
ITAV/Tshioji	Institut Technique Agricole et Vétérinaire de Tshioji
ITK	Itinéraire Technique
KOR	Kasaï Oriental
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MSH	Management Sciences for Health
MTR	Mid-Term Review
ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
OPA	Organisation Paysanne Agricole
OPB	Organisation Paysanne de Base

PE	Parcelle Expérimentale paysanne
PPV	Protection et Protection Végétale
PRODADEKK	Programme de Développement de l'Agriculture et de Désenclavement au Kwango - Kwilu
PRODAKOR	Programme de Développement Agricole dans le Kasai Oriental
PRODEKOR	Programme de Désenclavement au Kasai Oriental
PRODDIM	Programme de Développement Diemu Mukenyi
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVS	Participative Varietal Selection
RDC	République Démocratique du Congo
R&D	Recherche et Développement
RH	Ressources Humaines
RI	Règlement Intérieur
RR	Représentation Résidente
SENAFIC	Service national de Fertilisants et Intrants Connexes
SENASEM	Service National des Semences
SERVICOM	Serviteur de la Communauté
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SIP	Système d'Information sur les Prix
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SNV	Service National de Vulgarisation
SQD	Semence de Qualité Déclarée
UPOV	Union pour la Protection des Obtentions Végétales
VAT	Valeur Agronomique et Technologique
VE	Vergers expérimentaux paysans

# 1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

## 1.1 Fiche d'intervention

PAYS	RDC
NOM PROJET	PRODAKOR
CODE PROJET	RDC1217111
ZONE D'INTERVENTION	Kasaï Oriental
BUDGET	11 000 000 Euro
INSTANCE PARTENAIRE	MINAGRI
DATE CONVENTION SPÉCIFIQUE	03/07/2013
FIN DU PROJET	Octobre 2018
EXPIRATION CS	02/07/2020
DURÉE (MOIS)	60
GROUPES CIBLES	Les Organisations Paysannes Agricoles ; Les structures provinciales déconcentrées chargées du développement agricole (inspections des secteurs et territoires, Ministère provincial en charge de l'Agriculture et du Développement Rural, IPAPPEL, le SENASEM) et Ministère provincial en charge du Genre, de la Famille et de l'Enfant. ; Les petites entreprises (pépinières, unités de transformation et de stockage, agro multiplicateurs); Le centre de recherche de l'INERA à Ngandajika.
Impact	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasaï Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Outcome	Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentées de façon durable dans la Province du Kasaï Oriental, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des hommes et des femmes.
Outputs	1. Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations familiales sont améliorés. Ils émergent dans un processus d'autonomisation d'organisations paysannes au sein des villages et proposent des techniques innovantes susceptibles d'améliorer la rentabilité des exploitations familiales.
	2. Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés
	3. La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée.
	4. Le leadership des femmes rurales est renforcé.
Année couverte par le rapport	2017

## 1.2 Exécution budgétaire

Activités PRODAKOR	BUDGET	DÉPENSES			Solde au 31/12/2017	Taux de réalisation fin 2017
	euro	Années Précédentes (2013-2016)	Année couverte par le rapport (2017)	Total au 31/12/2017		
<b>Total</b>	<b>11.000.000</b>	<b>5.919.184</b>	<b>1.931.528</b>	<b>7.850.682</b>	<b>3.149.317</b>	<b>71 %</b>
A : Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations familiales sont améliorés.	4.580.940	2.828.316	816.134	3.644.450	936.490	80 %
B : La conservation, la transformation et la commercialisation sont améliorées	648.000	123.673	89.506	213.179	434.820	33 %
C : La gouvernance du secteur agricole est renforcée	1.305.500	319.489	403.330	722.819	582.681	55 %
D : Le leadership des femmes rurales est renforcé	437.500	60.543	65.419	125.962	311.538	29 %
X : Réserve budgétaire	125.185	0	0	0	125.185	0 %
Z : Moyens généraux :	3.902.875	2.587.162	557.139	3.144.272	758.602	81 %

## 1.3 Autoévaluation de la performance

### 1.3.1 Pertinence

	<b>Performance</b>
<b>Pertinence</b>	<b>A</b>

Le Programme de Développement de l'Agriculture au Kasaï Oriental (PRODAKOR) est et reste très pertinent vis-à-vis de l'orientation de la politique Belge en matière de coopération dans le domaine de l'agriculture, qui s'intéresse essentiellement à la petite agriculture familiale. Même si cette orientation a connu une évolution et tend vers l'appui à l'entrepreneuriat dans le domaine agricole, il est cependant possible, dans l'exécution du programme actuel, d'identifier des passerelles qui mènent vers cette nouvelle orientation.

Ce programme reste également très pertinent par rapport à la politique nationale de développement du secteur agricole qui cherche à lutter contre l'insécurité alimentaire et à soutenir la croissance économique du pays. La stratégie nationale cible prioritairement les cultures vivrières tout en assurant la promotion des cultures industrielles de rente.

Il est vrai qu'à côté de cette stratégie, le gouvernement de la RDC s'est lancé depuis un certain temps dans l'agro-industrie, dont le projet pilote est la ferme de Bukanga Lonzo. Mais les premiers résultats de cette agro-industrie semblent être « *extravertis* » c.à.d les produits semblent être préférentiellement destinés plus à l'exportation qu'au marché local. Et cette agro-industrie qu'on vient de démarrer devra encore faire ses preuves pour convaincre. Mais jusque-là ce sont les petits agriculteurs familiaux qui nourrissent la population congolaise dans sa majorité et le PRODAKOR travaille justement en soutien à cette petite agriculture.

C'est ainsi que ce programme appuie les activités liées aux cultures vivrières que sont le **maïs**, aliment de base des populations des provinces du Kasai Oriental et de Lomami, et les légumineuses, notamment **l'arachide, le niébé et le soja**. Mais PRODAKOR travaille aussi à la promotion de la culture du **palmier à huile** qui est une culture de rente prisée dans la contrée, car l'huile de palme est également très utilisée dans les habitudes alimentaires locales depuis des générations.

Le travail de PRODAKOR se focalise donc sur les petits agriculteurs, regroupés au sein des organisations paysannes de base (OPB), disséminées dans l'ensemble de la zone d'intervention de ce programme.

### 1.3.2 Efficacité

	<b>Performance</b>
<b>Efficacité</b>	<b>B</b>

L'augmentation des revenus des petits exploitants familiaux provenant de leurs activités agricoles est fonction de plusieurs facteurs qui interviennent pour pouvoir constater cette augmentation, notamment :

- *l'augmentation de la productivité des champs et de la production agricole ;*
- *l'amélioration des traitements post-récolte afin de minimiser les pertes après les champs ;*
- *un meilleur système d'évacuation et d'écoulement des produits vers les centres de négoce ;*
- *la lutte contre les diverses « tracasseries » administratives, policières et la sécurité en général sur les routes et voies d'eau empruntées ;*
- *la maîtrise des prix de vente et des étalons de mesure ;*
- *la place des agriculteurs dans la chaîne des valeurs et leurs capacités à trouver leur compte afin de vendre au meilleur prix leurs productions ;*
- *la question de la transformation des produits agricoles pour leur donner une valeur ajoutée au lieu de les vendre à l'état brut etc.*

Ces facteurs sont intégrés dans les activités des quatre résultats du PRODAKOR et des attentions particulières sont maintenues par les équipes pour la minimisation des risques apportés par ces facteurs. Certains d'entr'eux comme, les tracasseries, les spéculations des prix, les surtaxes... sont hors de contrôle du PRODAKOR. Mais des mesures de plaidoyer auprès des gouvernements provinciaux permettent d'espérer la réduction des effets négatifs de ces facteurs sur les activités des exploitants agricoles.

L'action du PRODAKOR est donc un appui qui contribue progressivement à améliorer les revenus des agriculteurs provenant de leurs activités agricoles. C'est pourquoi l'efficacité de son action est le déclenchement d'un développement de l'agriculture durable au Kasai Oriental et Lomami par les innovations techniques adoptées, jetant ainsi une base d'un nouveau dynamisme au sein des producteurs agricoles.

Une évaluation externe à mi-parcours du PRODAKOR a eu lieu entre septembre et octobre 2017 et a montré que la stratégie déployée sur terrain est bien comprise et acceptée par l'ensemble des partenaires. Cette évaluation a aussi montré que les résultats de ce programme promettent d'être intéressants dans les jours à venir.

Si l'environnement de la gestion économique des deux provinces s'améliore, au regard des résultats partiels déjà engrangés, il est clair que l'augmentation des revenus des exploitations agricoles, à travers leurs activités agricoles, est bel et bien probable.

### 1.3.3 Efficience

	<b>Performance</b>
<b>Efficience</b>	<b>B</b>

La mise en œuvre du programme PRODAKOR a atteint sa vitesse de croisière en 2017. Sa stratégie d'intervention a été consolidée sur terrain et a commencé à produire les premiers effets, notamment en termes de maîtrise et d'adoption des quelques techniques culturales agro-écologiques qui agissent positivement sur l'amélioration de la qualité des sols et sur les

rendements des cultures. Les ressources budgétaires disponibles, plafonnées à 1,9 million d'Euros ont été utilisées sur base d'un choix judicieux des activités prioritaires indispensables à l'atteinte des résultats. Il est clair que ce plafonnement réduit les ambitions du PRODAKOR.

Le PRODAKOR est donc confronté à deux difficultés majeures qui ralentissent dans une certaine mesure la mise en œuvre des activités sur terrain. Il s'agit notamment du :

- **plafonnement budgétaire** pour les exercices 2017 et 2018, qui a entraîné la révision des ambitions à la baisse pour la réalisation de certaines activités essentielles comme par exemple la fourniture des graines pré germées de palmier à huile et des équipements de transformation des produits agricoles aux unions des OPB dans la zone d'intervention. C'est pour cette raison que certaines activités des résultats 2, 3, et 4 prévues en 2017 ont été renvoyées en 2018 ;
- « **turn over** » du personnel technique, avec des départs et peu d'arrivées pour compléter l'effectif. Il y a encore des postes à pourvoir jusqu'à ce jour, comme celui de l'ATI Responsable du PRODAKOR et de l'ATN responsable de la filière cultures vivrières. Ces vides nécessitent de procéder à des nouveaux recrutements, pendant que le programme tend vers sa fin.

Il faut cependant préciser que la coordination du Programme Enabel au Kasai Oriental ainsi que la Représentation Résidente en RDC ont pris des mesures conservatoires par une réorganisation momentanée des ressources humaines qui permet de minimiser les effets négatifs de ce « *turn over* » sur la mise en œuvre des activités du PRODAKOR et sur la poursuite de l'atteinte de l'outcome. Le Chargé de Programme (Ingénieur agronome de formation) a été responsabilisé pour la conduite de ce programme jusqu'à nouvel ordre.

Un nouvel ATI chargé de la gouvernance et appui institutionnel vient d'intégrer l'équipe dans le dernier trimestre 2017. Son renfort permettra de remettre à flot les activités du résultat 3 (gouvernance du secteur agricole), nécessaire dans la phase de clôture du programme. Un nouveau RAFI est en poste et assure la gestion administrative et financière. L'audit prévu en 2017 n'a pas eu. Il est planifié pour 2018.

### 1.3.4 Durabilité potentielle

	<b>Performance</b>
<b>Durabilité potentielle</b>	<b>C</b>

La stratégie du PRODAKOR est très bien acceptée aussi bien par les institutions publiques partenaires avec lesquelles il travaille que les bénéficiaires directs de son action à savoir les OPB et les agriculteurs dans les villages.

L'adoption de la stratégie se remarque dans les recommandations prises au niveau du comité de pilotage (SMCL). Celles-ci sont adressées aux institutions publiques locales et aux services techniques partenaires et non vers l'équipe technique du PRODAKOR ou de la coordination Enabel au Kasai Oriental et Lomami comme cela se faisait par le passé (deux recommandations sur quatre à la SMCL de juin 2017 et cinq recommandations sur huit à celle de novembre 2017).

Ceci est une nouvelle donne qui indique que les partenaires sont de plus en plus conscients et convaincus de la stratégie et des résultats du PRODAKOR et que les responsables de ces institutions se sentent concernés et interpellés pour la suite des activités après la clôture de ce programme.

Au regard des difficultés de fonctionnement des institutions provinciales, **la mobilisation locale des moyens financiers pour poursuivre le financement** de toutes ces activités est un facteur limitant identifié. Néanmoins au cours de la réunion de pilotage (novembre 2017), les représentants de ces institutions ont promis d'inscrire dans les budgets des Provinces du Kasai Oriental et de Lomami les montants relatifs à la reprise en charge des activités actuellement financées par le PRODAKOR. Enabel sera attentif pour voir la concrétisation de cet engagement dans les exécutions budgétaires en 2018.

Si au niveau des institutions publiques, la durabilité pose un problème suite à l'incertitude de mobilisation des ressources financières (contexte d'un état très « fragile »), il n'en est pas de même pour les exploitants agricoles et les OPB. La durabilité des meilleurs pratiques est garantie. Il se remarque en effet que la plupart des agriculteurs accompagnés appliquent déjà



ces itinéraires techniques dans leurs champs individuels afin d'obtenir des meilleurs récoltes. La durabilité est également garantie par la prise d'initiatives propres par les membres des OPB qui sont prêts à tester autre chose de leur plein gré. Et l'engouement des membres de ces OPB est très remarquable vis-à-vis des nouveaux itinéraires techniques introduits par le PRODAKOR.

## 1.4 Conclusions

Le PRODAKOR a commencé un travail important de formation des agriculteurs et de leurs accompagnateurs dans les techniques de production agro-écologique, la structuration et l'autonomisation des services auprès des membres ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole dans les Provinces du Kasai Oriental et la Lomami.

Ce travail se poursuit et produit ses premiers résultats, qui sont encourageants. On peut retenir pour l'essentiel en 2017 ce qui suit :

*\* la stratégie mise en place pour l'autonomisation des services d'appui-conseil et d'expérimentation se consolide. Les agents des services publics assurent l'accompagnement régulier des agriculteurs, qui aujourd'hui réclament de plus en plus cet accompagnement de proximité ;*

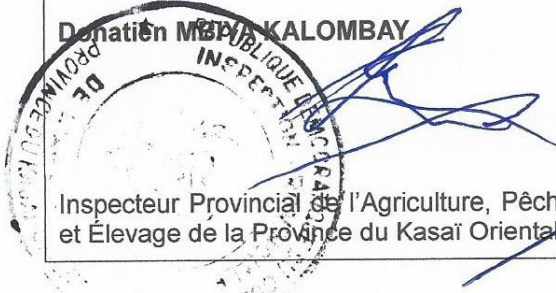
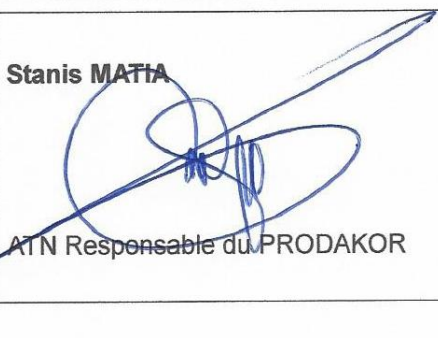
*\* quelques techniques de production agro-écologique qui ont été expérimentées par les agriculteurs eux-mêmes et qui ont montré leurs effets positifs sur l'amélioration de la qualité du sol et du rendement du maïs (qui est la culture vivrière principale dans la contrée) sont adoptées par un plus grand nombre d'agriculteurs accompagnés au sein des OPB ;*

*\* les agriculteurs ont compris la nécessité d'utiliser des semences améliorées à haut rendement pour leur permettre d'accroître la productivité de leurs champs et d'éviter ainsi de perdre de l'énergie et de travailler à perte. Ils ont commencé, à intégrer la notion de bilan de campagne pour savoir s'ils gagnent ou pas dans leurs activités agricoles ; ceci représente un renforcement des capacités de gestion indéniable.*

*\* de plus en plus, les institutions publiques partenaires commencent à se rendre compte de leurs responsabilités pour la poursuite des activités amorcées par ce programme et pour la durabilité de ses bénéfices au-delà de la clôture des activités sur terrain ;*

*\* les plafonnements budgétaires en 2017 et 2018 ont réduit à la baisse la réalisation de certaines activités. Bien que l'impact soit limité, cette situation perturbe la mise en œuvre du programme sur terrain en fonction du délai imparti qui est de cinq ans ; La SMCL a été mise au courant (rapport d'évaluation à mi-parcours) et a validé la prolongation de la période de mise en œuvre du PRODAKOR.*

*\* il y a eu un « **turn over** » important du personnel technique de ce programme qu'il faudra à tout prix stabiliser pour permettre une clôture en douceur et dans des meilleures conditions, en termes d'atteinte des résultats et de l'outcome.*

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution Enabel
 <p>Donatien MBEYI KALOMBAY</p> <p>Inspecteur Provincial de l'Agriculture, Pêche et Élevage de la Province du Kasai Oriental</p>	 <p>Stanis MATIA</p> <p>ATN Responsable du PRODAKOR</p>

## 2 Monitoring des résultats

### 2.1 Évolution du contexte

#### 2.1.1 Contexte général

L'année 2017 a été caractérisé par un contexte général de travail difficile dans les deux Provinces de la zone d'intervention, le Kasai Oriental et la Lomami, avec l'apparition de la milice « **Kamuina Nsapu** » dans la province voisine du Kasai central et dont les effets se sont étendus jusque dans une partie de la zone d'intervention du PRODAKOR.

C'est ainsi que le Sud du territoire de Luilu, notamment l'axe Mulundu – Wikong – Kaninsthin, la chefferie de Katshisungu, le territoire de Kamiji et la ville de Mwene Ditu dans la Province de Lomami ont connu une longue période d'insécurité allant du mois de mars jusqu'en juin 2017. Cette insécurité a causé la fermeture du bureau de l'antenne de Mwene Ditu et la suspension des activités dans ces zones à problème.

Pour ce qui est du Kasai Oriental, l'insécurité est apparue dans le Sud du territoire de Tshilenge et dans celui de Miabi, plus proche de la ville de Mbuji Mayi, dans les secteurs de Tshijiba. Là aussi les activités ont été suspendues. Mais le bureau de Mbuji Mayi a continué à travailler tout en surveillant la situation, à partir d'une cellule sécurité mise en place à cet effet et qui travaillait de concert avec la Représentation.

Cette situation a occasionné l'absence de livraison des graines de palmiers à huile dans les territoires de Miabi et de Kamiji en mars 2017. Ce qui a créé un déséquilibre dans la planification faite par PRODAKOR en vue de satisfaire les demandes, nombreuses, des agriculteurs de ces deux territoires. C'est ainsi qu'un marché limité à 50 000 graines est lancé en 2017 pour palier à cette difficulté.

#### 2.1.2 Contexte institutionnel

La Province de Lomami a pu asseoir ses institutions en 2017. Ce qui a permis au PRODAKOR d'organiser les deux réunions de la SMCL de cette année de manière alternative, dont une première réunion au mois de juin 2017 à Mbuji Mayi dans le Kasai Oriental et une deuxième réunion au mois de novembre 2017 à Ngandajika, dans la Province de Lomami.

La collaboration du PRODAKOR avec toutes les institutions publiques provinciales du Kasai Oriental et de Lomami, ainsi qu'avec les bénéficiaires et autres partenaires installés dans ces deux provinces a été très bonne. La coordination Enabel au Kasai Oriental et Lomami s'est dépensée pour créer un environnement de travail, avec les institutions et les autres partenaires, qui repose sur la concertation, l'écoute et la confiance mutuelle.

L'implication des autorités dans le suivi des activités sur terrain, dans l'encouragement des services techniques de l'État qui bénéficient de l'appui du PRODAKOR à travailler de manière transparente et avec un souci de redevabilité a été bénéfique à la mise en œuvre des activités du programme en cette année.

Au cours de la dernière SMCL du mois de novembre 2017, les deux ministres en charge de l'agriculture des deux provinces ont pris des engagements pour inscrire dans le budget de leurs provinces respectives le financement des activités de recherche agricole et de vulgarisation de la stratégie d'accompagnement, soutenue par PRODAKOR, dans d'autres territoires non couverts par ce programme. La responsabilité a été confiée aux IPAPEL et IPDR de deux provinces pour concevoir un plan de travail qui sera appuyé par ces financements des gouvernements provinciaux respectifs. Ce qui est une nouvelle évolution dans la façon dont les institutions veulent capitaliser le travail accompli par ce programme de développement (Durabilité).

#### 2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'année 2017 a connu la mise en œuvre de la stratégie de PRODAKOR en saison agricole B 2017 (quatrième saison de mise en œuvre depuis que la stratégie a été adoptée en juillet 2015) et en saison A 2017 (qui est la cinquième saison de mise en œuvre de cette stratégie).

Déjà au cours de ces deux saisons agricoles, toutes les expérimentations réalisées par les OPB dans les parcelles expérimentales dans les quinze bassins de production ont été entièrement financées par les agriculteurs eux-mêmes. Le PRODAKOR n'a appuyé que l'accompagnement technique assuré par les moniteurs de l'IPAPEL qui bénéficient d'une prime pour leurs prestations. Donc cela démontre de l'appropriation par les bénéficiaires du service d'expérimentation agricole. Il y a actuellement en culture 853 parcelles expérimentales entièrement réalisées par les OPB de la filière cultures vivrières.

Le PRODAKOR a également apporté les boutures améliorées de manioc achetées auprès de l'INERA Ngandajika pour les nouvelles expérimentations.

Les agents des services publics IPAPEL et IPDR se sont déployés sur terrain avec ferveur, car ils ont tous réalisés plus de visites auprès de toutes les OPB accompagnées aujourd'hui, que le nombre subventionné dans les conventions signées avec ces deux institutions. Cela démontre aussi de l'engouement de ces agents à réaliser leur travail, de l'intérêt qu'ils portent à la démarche et des bonnes relations qu'ils entretiennent désormais avec les agriculteurs. Chose qui était impensable deux années plus tôt.

Pour les saisons agricoles A 2017 et B 2018, un protocole spécifique a été signé avec IITA et deux conventions de subside ont été signées, l'une avec INERA et l'autre avec SENASEM pour la matérialisation de la nouvelle stratégie de production et de diffusion des semences améliorées des cultures vivrières, par la mise à disposition en amont de la filière et au profit des agri-multiplicateurs des matériels génétiques performants. C'est ce que ces trois institutions (IITA, INERA et SENASEM) sont en train de faire maintenant. Les activités en rapport avec ces trois protocoles d'accord sont actuellement en cours d'exécution.

Si sur le plan technique tout se passe bien, le PRODAKOR a connu cependant trois départs majeurs du personnel technique qui ont secoué le programme, sans toutefois remettre en cause son fonctionnement ni son efficacité sur terrain. Il s'agit du départ :

- de l'ATI Responsable, qui a quitté le programme en fin janvier 2017 et qui est aujourd'hui en poste au siège ;
- de l'ATI Responsable du Renforcement des capacités, qui a quitté le Kasai Oriental en décembre 2016 et qui est aujourd'hui en poste comme ECT Gouvernance à la Représentation Résidente en RDC ;
- du nouvel ATI Responsable, qui est arrivé en septembre 2017 et qui a démissionné au courant du même mois et
- de l'ATN cultures vivrières, qui a quitté le programme en fin octobre 2017.

De tous ces départs, il n'y a que l'ATI Renforcement des capacités qui a été remplacé en novembre 2017. Les autres ne sont pas encore remplacés à ce jour. Le Chargé de Programme a assuré la gestion quotidienne du PRODAKOR comme Responsable intérimaire à partir du 01<sup>er</sup> février 2017 et il a été responsabilisé par la Représentation Résidente le 01<sup>er</sup> novembre 2017 jusqu'à ce jour.

Le PRODAKOR a bénéficié d'une mission backstopping de la cellule EST du siège au mois de septembre 2017. Cette mission avait pour but : ***l'appui à la prise de fonction du nouvel ATI Responsable, la préparation et lancement de la MTR et la priorisation des activités après le changement budgétaire.*** Tous les objectifs de la mission ont été atteints, même si l'ATI Responsable nouvellement recruté a démissionné, pour des raisons personnelles, pendant que cette mission backstopping était encore en cours de réalisation.

#### 2.1.4 Contexte HARMO

Actuellement dans le Kasai Oriental, avec l'évolution du contexte suite à la situation sécuritaire déplorable qu'il y a eu en 2017 et qui a occasionné des déplacements massifs des populations, la destruction des maisons, des récoltes et des biens divers, sans compter les morts d'hommes dans les zones secouées par la violence, il y a afflux des ONG internationales et des organismes d'aide humanitaire dans certaines zones de travail de PRODAKOR.

Si ces organismes n'occupent pas l'ensemble de la zone d'intervention du programme, ils sont néanmoins présents dans les parties affectés par le conflit de Kamuina Nsapu, c.à.d les Territoires de Luilu, Kamiji pour la Province de Lomami et Miabi et une partie de Tshilenge pour le Kasai Oriental. Il s'agit des organismes humanitaires suivants : ***MSH (santé)*** qui était

déjà là avant les troubles, **Save The Children** (Urgence), **Pathfinder International**, **ALIMA** (Santé), **CONCERN** (Urgence), **Solidarité Internationale** (Santé) et **CRS** (Urgence).

Étant donné que le PRODAKOR est aligné sur les politiques nationales de développement agricole, les concertations avec ces organismes, qui ont aussi des activités dans le domaine agricole devront être amorcées rapidement, pour que dans la mesure du possible, les activités d'urgence ne viennent pas étouffer les efforts de développement consentis par PRODAKOR jusque-là.

Étant donné que ces organismes viennent d'achever leurs phases d'installation, il va falloir faire une cartographie de ceux qui ont des activités dans le secteur agricole et échanger avec eux. Ces rencontres pourront être appuyées par les gouvernorats de deux provinces et des Ministères provinciaux en charge de l'agriculture, afin de dégager les modalités de synergie de mise en œuvre de certaines actions.

## 2.2 Performance de l'outcome



### 2.2.1 Progrès des indicateurs

L'outcome tel que formulé dans le DTF recherche l'amélioration des revenus des exploitations familiales provenant des activités agricoles. Seulement cette amélioration des revenus dépend de plusieurs facteurs, dont certains sont externes à l'intervention et à son influence.

Les activités réalisées par PRODAKOR en accord avec la stratégie mise en place cherchent plutôt à construire un contexte et un environnement durable propice au renforcement des capacités des agriculteurs pour leur responsabilisation et leur professionnalisation de manière à les aider à augmenter durablement leur revenu dans le temps.

Il sied de signaler l'atteinte progressive du résultat 1 à travers ses composantes qui montrent l'augmentation de la rentabilité des exploitations agricoles. Néanmoins, le retard enregistré dans le résultat 2 (conservation et commercialisation) empêche de tirer des conclusions sur le progrès attendus de l'objectif spécifique.

Ainsi les indicateurs de suivi selon le processus MoreResults, conçu avec l'appui de MDF, permettent d'apprécier l'orientation technico-économique des pratiques agricoles. Le taux d'adoption des itinéraires techniques ainsi que l'augmentation de la marge brute donnent une idée sur les dynamiques installées au sein des Organisations Paysannes de Base.

**OUTCOME: Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentées de façon durable dans la province du Kasai Oriental, dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes.**

Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année 2016	Valeur année 2017	Cible finale
Augmentation du niveau d'adoption des innovations durables par saison A et B par les membres des OPB depuis les parcelles expérimentales et vergers expérimentaux.	0	68% des paysans déclarent avoir adopté entre 75% et 100% des innovations proposées	88% des paysans déclarent avoir adopté entre 75% et 100% des innovations proposées	Augmentation
Augmentation des rendements sur la bande de démonstration des Parcelles Expérimentales et Vergers Expérimentaux :				Augmentation rendement maïs en 2016 et baisse en 2017
Huile de Palme	400-450 kg	---	---	

Maïs	0,58 -0,92 t/ha	0,89 - 1,42 t/ha	0,407 – 1,032 t/ha	
Niébé	0,3-0,4 t/ha	0,19 t/ha	0,49 t/ha	
Arachide	0,6-0,7 t/ha	---	---	
Augmentation des marges brutes (MB) dans les bandes de démonstration des PE par saison A et B	58 989 CDF/ha	67 474 CDF/ha	876 137 CDF/ha	Augmentation
Plus-value économique pour les ménages sur les opérations de transformations et de commercialisation dans les unions accompagnées par PRODAKOR	0	-	-	-

## 2.2.2 Analyse des progrès réalisés

A la fin de chaque saison agricole, en dehors des informations qui sont récoltées selon la périodicité prévue dans la matrice de suivi-évaluation, le Programme réalise une enquête qui permet de faire le suivi des indicateurs de l'outcome. Ces données sont traitées par le comité de pilotage composé de l'IPAPEL, IPDR, SNV, INERA et PRODAKOR. Nous reprenons ci-dessous les constats relevés à ce sujet en mettant en évidence à la fin les changements qui sont observés au niveau des bénéficiaires des activités mises en œuvre.

### 2.2.2.1. Augmentation du niveau d'adoption des innovations durables en saison A et B par les membres des OPB depuis les parcelles et vergers expérimentaux.

La parcelle expérimentale paysanne est le lieu d'apprentissage des agriculteurs sur un certain nombre de préoccupations liées à leur travail, notamment :

- les nouvelles pratiques agricoles ;
- les nouvelles variétés de semences ;
- l'utilisation des bio-pesticides ;
- la jachère améliorante et la rotation des cultures etc.

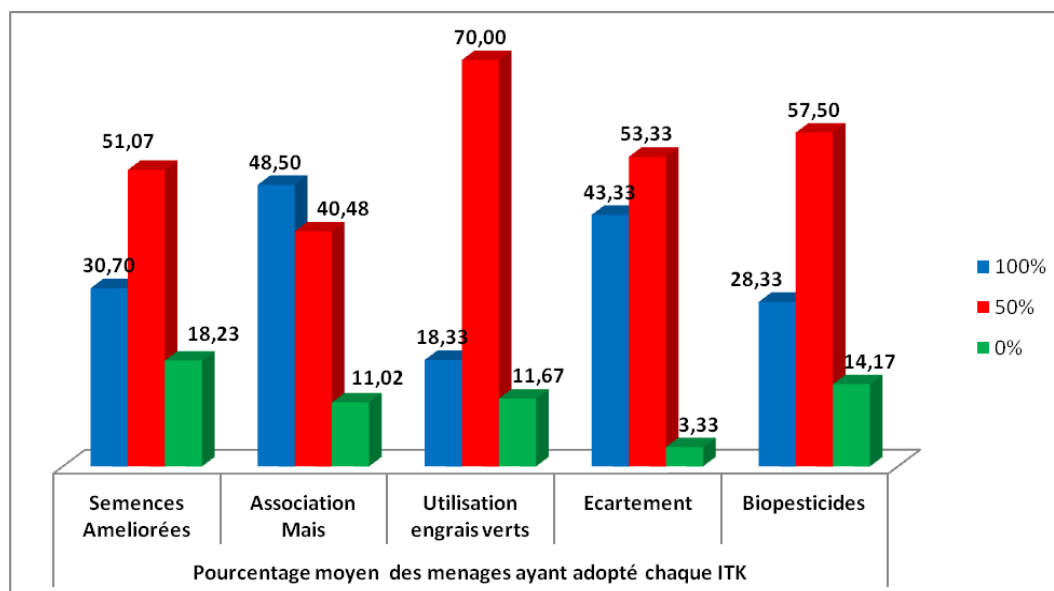
La parcelle expérimentale n'est en réalité qu'une étape qui conduit vers le champ individuel de chaque agriculteur. Elle est réalisée afin de minimiser le risque d'échec et permet ainsi à l'agriculteur d'appliquer dans son champ uniquement les techniques pour lesquelles il est sûr des résultats qu'elles vont donner, parce qu'il les aura expérimenté lui-même en amont.

De ce fait, le taux d'adoption est un indicateur intéressant qui nous montre les effets que produit le travail réalisé au niveau de la parcelle expérimentale sur les agriculteurs qui y participent. Ce taux d'adoption est mesuré à l'issue d'une **enquête réalisée dans les champs des agriculteurs** par le moniteur agricole, afin de constater l'application effective de la technique adoptée.

Pour rappel, les innovations proposées pour la culture vivrière sont les suivantes :

1. L'utilisation des semences améliorées par les paysans ;
1. Les associations des cultures (maïs + légumineuses) ;
2. Utilisation des engrais verts ;
3. Respects des écartements et
4. Utilisations des bio-pesticides

Une enquête a été réalisée en saison B 2017 sur un échantillon de 1603 ménages qui ont été interrogés dans les 13 bassins de production. A l'issue de cette enquête, les données relatives au taux d'adoption des innovations sont représentées dans le graphique ci-dessous.



**L'analyse des résultats représentés dans ce graphique révèle ce qui suit :**

- a) près de 82 % des agriculteurs enquêtés ont semé la moitié ou plus de leurs champs individuels avec des semences améliorées ;*
- b) près de 89 % des agriculteurs ont déclaré avoir pratiqué sur la moitié ou plus de leurs champs individuels l'association maïs + une légumineuse ;*
- c) 88 % des agriculteurs enquêtés déclarent avoir utilisé sur la moitié ou plus de leurs champs individuels un engrais vert ;*
- d) environ 97 % des agriculteurs interrogés sur les 1 603 ménages déclarent avoir respecté les écartements des de semis dans la moitié ou plus de leurs champs individuels et*
- e) près de 86 % déclarent avoir utilisé sur la moitié ou plus de leurs champs individuels des biopesticides.*

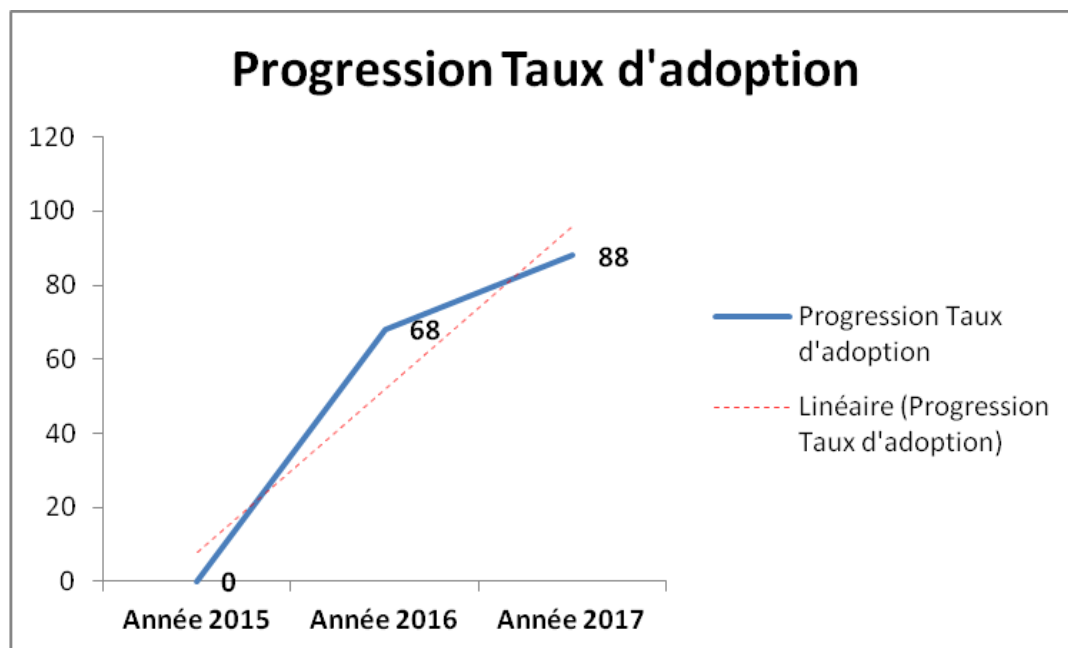
Ces résultats montrent bien que les techniques développées dans les parcelles expérimentales sont bel et bien adoptées et reproduites par les agriculteurs membres des OPB dans leurs champs individuels.

**La moyenne générale est donc de près de 88% de la population enquêtée** qui déclare avoir adoptée les innovations proposées et qui les appliquent dans leurs champs. Ce qui est appréciable, après 5 saisons agricoles (c'est à dire après 2 ans et demi) de mise en œuvre de la stratégie adoptée.

#### **Taux de progression par rapport à la saison passée**

Comparativement au taux d'adoption obtenu suite à l'enquête de l'année passée et qui était de 68% de la population enquêtée déclarait avoir adopté les innovations techniques, nous constatons par rapport à cette année une progression de l'ordre de 20%, pour aller jusqu'à 88 % de la population enquêtée déclare avoir adopté les innovations.

## Progression du Taux d'adoption des innovations techniques en %.



La progression du taux d'adoption des innovations techniques est donc très importante dans la zone d'intervention. Cette adoption incite le PRODAKOR, après validation du comité de pilotage à fixer et diffuser les innovations techniques qui portent des résultats probants, notamment l'association maïs de la variété MUS avec le mucuna et le maïs de la variété MUS avec le niébé. Mais le PRODAKOR doit aussi poursuivre avec le démarrage des nouveaux thèmes techniques au niveau de la parcelle expérimentale, comme les jachères améliorantes de « *mucuna* » et de « pois carré », le semis sous couvert végétal de jachère de mucuna, les essais des nouvelles variétés des semences des cultures vivrières proposées par la recherche etc.

De manière générale, les innovations techniques sont de plus en plus appréciées par les agriculteurs qui voient eux-mêmes les résultats qu'ils obtiennent à la fin de la culture. L'utilisation des semences améliorées est devenue une nécessité. Cependant, il continue à se poser le problème de disponibilité et d'accessibilité aux semences améliorées dans des territoires appuyés. Ce qui constitue aujourd'hui un marché potentiel pour les agri-multiplicateurs, mais qui n'est pas encore suffisamment organisé et exploité.

Les champs ne contenant que la culture de maïs seul commencent à diminuer considérablement, car vu la texture du sol, les agriculteurs privilégient désormais la culture du maïs en association avec une légumineuse comme engrais vert, en vue de d'améliorer son rendement.

Le semis en ligne avec respect des écartements est de plus en plus observé dans le champ individuel des agriculteurs, surtout dans le bassin de Mukumbi où le semis en ligne est une innovation technique, alors qu'elle n'en est pas une dans le bassin de Ngandajika où les agriculteurs font automatiquement le semis en ligne.

L'adoption étant un processus facultatif lié au choix, sans contrainte ni imposition auprès de l'agriculteur, elle donnera des résultats positifs au fur et à mesure que les innovations proposées seront expérimentées et acceptées par les agriculteurs convaincus.

### Pour ce qui est de l'utilisation des semences améliorées :

Sur le 100% des ménages interrogés sur l'utilisation des semences améliorées dans la totalité de leurs champs, seuls 78% des ménages du bassin de Kalelu dans le territoire de Tshilenge, ont confirmé avoir recours aux semences améliorées dans tous leurs champs, contre 0% à Kamiji qui n'utilise pas les semences améliorées et un pourcentage très faible à Kalonji Sud 1,7% environ, qui a déclaré avoir utilisé totalement les semences améliorées dans leurs champs.

De manière générale, le pourcentage de ceux qui déclarent ne pas avoir utilisé les semences améliorées reste faible. Cela est bon signe, du fait que tous les agriculteurs dans les bassins de production sont conscients du lien existant entre l'utilisation des semences améliorées et l'accroissement du rendement, bien qu'il faut tenir compte aussi de la **qualité du sol, du niveau de pluviométrie et de la gestion de l'action des insectes et des maladies** qui attaquent les cultures.

Il a été constaté que dans certains bassins et pour diverses raisons, les pourcentages des agriculteurs qui déclarent ne pas avoir recours aux semences améliorées restent significatifs, tels que dans les bassins de : Tshipuka Lukalaba (38%) ; Kalonji Sud (45%) ; Tshijiba (37%) ; Mukumbi (29%) et Kamiji (35%). D'où la nécessité d'une sensibilisation efficace dans ces bassins afin de renverser cette tendance.

La raison d'insécurité et des troubles dans certaines zones ont été évoqué par les enquêtés comme raison ayant conduit au manque d'utilisation des semences améliorées dans leurs champs. C'est fut le cas à Kamiji et dans d'autres bassins de Luilu et Miabi.

#### Association des cultures (céréales c.à.d le maïs essentiellement + légumineuses) :

Si la plupart des agriculteurs enquêtés ont réalisé leurs cultures en associant le maïs avec une légumineuse, un petit nombre, soit 10 % dans les bassins de Tshijiba et de Baluba Shankadi a déclaré ne pas avoir pratiqué les cultures associées. Baluba Shankadi étant un nouveau bassin, les moniteurs agricoles ont encore du travail à faire au niveau des parcelles expérimentales pour montrer l'intérêt de cette technique.

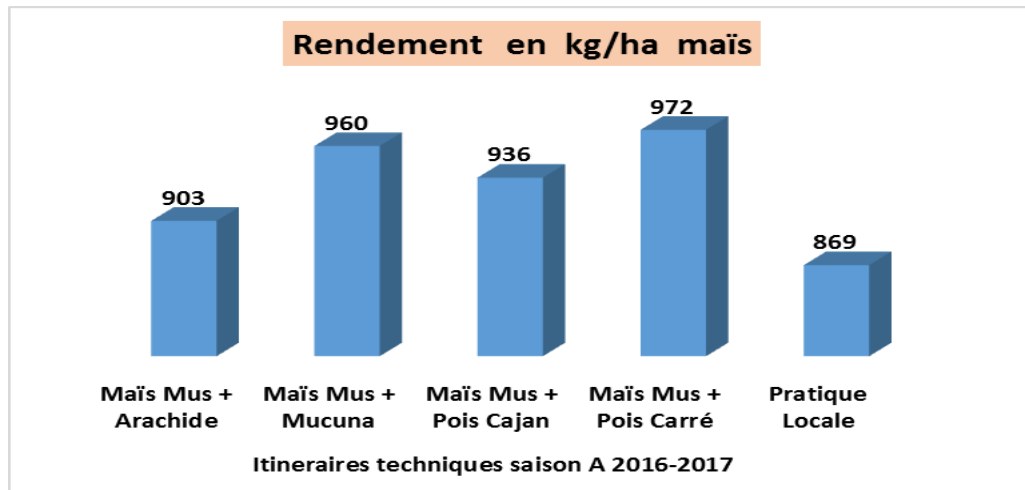


*Champ en culture associée céréale (maïs) et légumineuse (arachide) avant récolte.*

Pour ce qui est du rendement de maïs en association avec une légumineuse, il a été constaté que l'augmentation du rendement du maïs ne se fait pas de la même manière avec toutes les légumineuses. L'augmentation du rendement dépend aussi du type de légumineuse utilisée, comme le montre le graphique ci-dessous :



## Le Rendement de maïs en kg pour un hectare dans une parcelle expérimentale



Le rendement de maïs de la variété MUS est plus élevé sur la bande où il est associé au Pois carré sur un précédent cultural maïs MUS associé au niébé, suivi de la bande maïs MUS associé au Mucuna sur précédent cultural maïs MUS associé au niébé.

Le rendement est plus faible est obtenu avec la pratique locale.

Néanmoins, les résultats de l'association Maïs + Pois carré restent à observer avec une attention particulière, car ils ne sont obtenus que sur une saison culturale jusque là. Dans le rendement reste supérieur sur les toutes les associations proposées par rapport à la pratique locale des agriculteurs.

**Utilisation des engrais verts, le respect des écartements et l'utilisation des bio-pesticides pour traiter de manière préventive les champs contre les attaques des insectes et des maladies, sont les autres façons culturales proposées aux agriculteurs dans le paquet technologique déployé au sein de la parcelle expérimentale.**

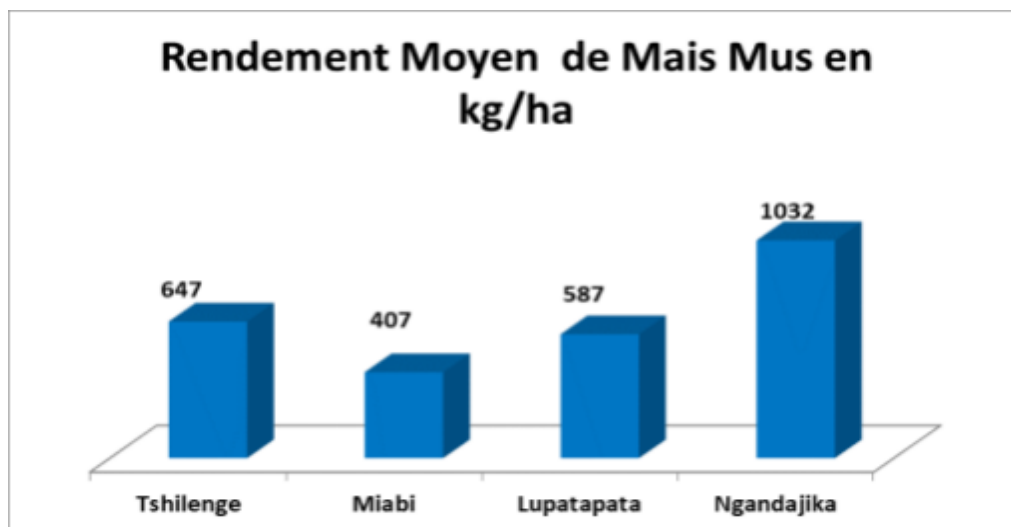
D'une manière générale, sur 9 bassins de productions ayant fait objet de l'enquête, on constate que toutes ces innovations sont bien appréciées et adoptées par les agriculteurs intéressés et membres des OPB appuyées dans 5 bassins. Et que dans les 4 autres, l'effort d'accompagnement devra se poursuivre. Car ces bassins sont nouvellement accompagnés par l'IPAPEL et l'IPDR..



Champ avec jachère améliorante de « *mucuna* » qui couvre totalement le sol, fixe l'azote, étouffe les mauvaises herbes et produit une importante biomasse qui améliore la texture du sol.

### 2.2.2.2. Rendement moyen du champ de l'agriculteur

## Rendement moyen de maïs Mus en kg/ha du champ des agriculteurs dans chaque territoire



Pour rappel, les résultats des études de base ont révélé que la production moyenne en kg pour un hectare d'un champ de maïs d'un agriculteur en milieu paysan variait entre 580 à 920 kg, soit une moyenne de 750 kg/ha, alors que les enquêtes dans les parcelles expérimentales de la saison précédente ont donné un rendement qui varie entre 897 à 1 426 kg à l'hectare soit 1 160kg/ha.<sup>1</sup> Et pour la saison B 2017, avec les difficultés de pluviométrie qu'il y a eu, le rendement est redescendu entre 407 et 1 032 kg à l'hectare, soit une moyenne de 720 kg/ha.

**Les observations dans les parcelles expérimentales sont conduites par les paysans, accompagnées par le Moniteur de l'IPAPEL et le Servicom de l'IPDR pour un appui à la structuration et organisation de l'OPB.**

Notons que la production d'huile de palme n'est pas encore d'actualité étant donné que les premières plantations de palmier ont été réalisées en 2015 et que ces palmiers ne sont pas encore arrivés à l'étape de production.

### 2.2.2.3. Les résultats du bilan technico-économique

A la fin de chaque saison agricole, il est fait un bilan de campagne au niveau des parcelles expérimentales. Les résultats de ces bilans de campagne ont pour objectif :

#### a) d'une part

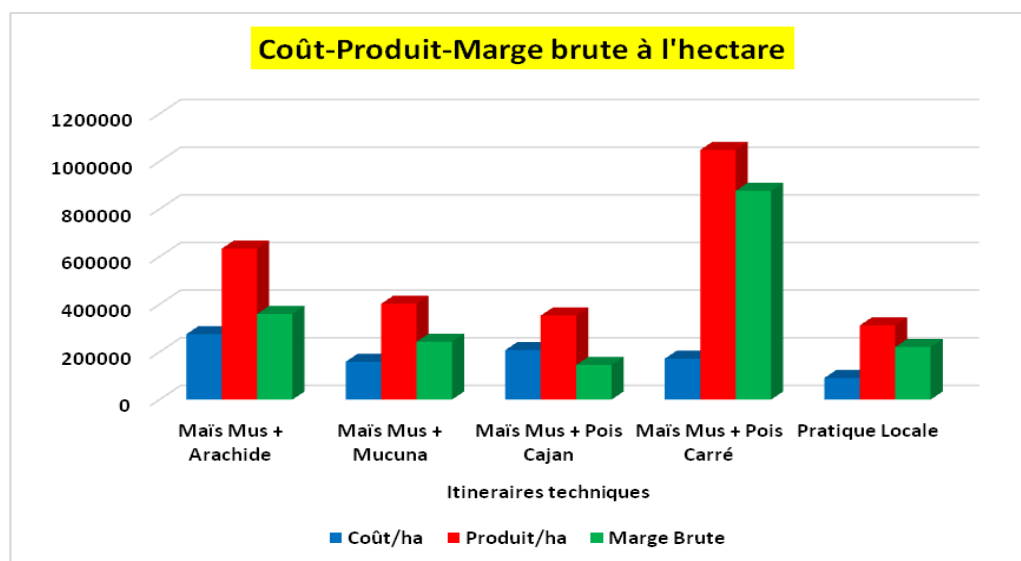
- la définition de nouvelles stratégies d'accompagnement ;
- le développement des nouvelles techniques à développer ;
- les itinéraires techniques à corriger et à adapter en fonction du retour des expérimentations faites dans les parcelles expérimentales et
- les pratiques à expérimenter (orientations stratégiques au niveau du comité de pilotage).

#### b) d'autre part

- remonter les informations obtenues au niveau des ministères provinciaux de l'agriculture, du développement rural, de l'environnement, de la recherche scientifique ainsi qu'aux partenaires intéressés pour être analysées dans un processus d'amélioration de l'action publique interministérielle (outil de prise de décisions dans la définition de la politique agricole provinciale).

<sup>1</sup>

## Coût de production, produit et marge brute dans une parcelle expérimentale



Il ressort du graphique que :

- \* Le coût de production est plus élevé l'association de maïs de la variété MUS avec l'arachide ;
- \* Le produit et la marge brute sont plus élevés dans l'association de maïs de la variété MUS avec le pois carré ;
- \* Le coût de production est moins élevé dans la bande des pratiques locales ainsi que le produit obtenu ;
- \* Dans tous les cas, la marge brute est positive.

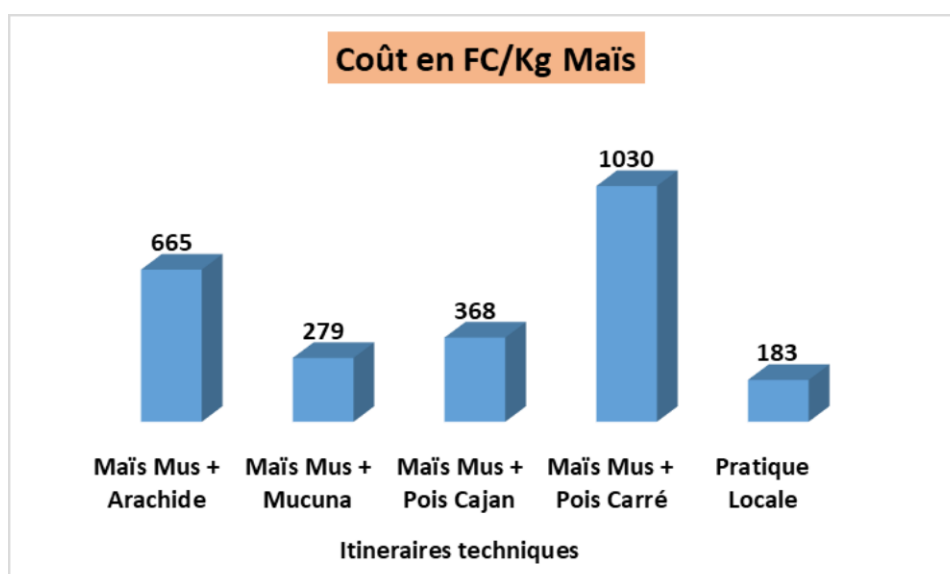
**Remarque** : Comme le graphique ci-dessus le montre, le produit et la marge brute sont plus élevés dans l'association maïs Mus avec le pois carré, alors que dans la plupart des parcelles expérimentales, le pois carré n'a pas donné une bonne production et dans certaines parcelles il n'a même pas germé.

Cette situation peut trouver son explication par le précédent cultural du sol dans lequel cette association a été appliquée c.à.d. association maïs Mus avec le niébé. Bien que les semences de pois carré ont souffert du faible taux de germination, les effets du niébé de la saison précédente ont fait que le maïs dans cette association a donné une bonne production.

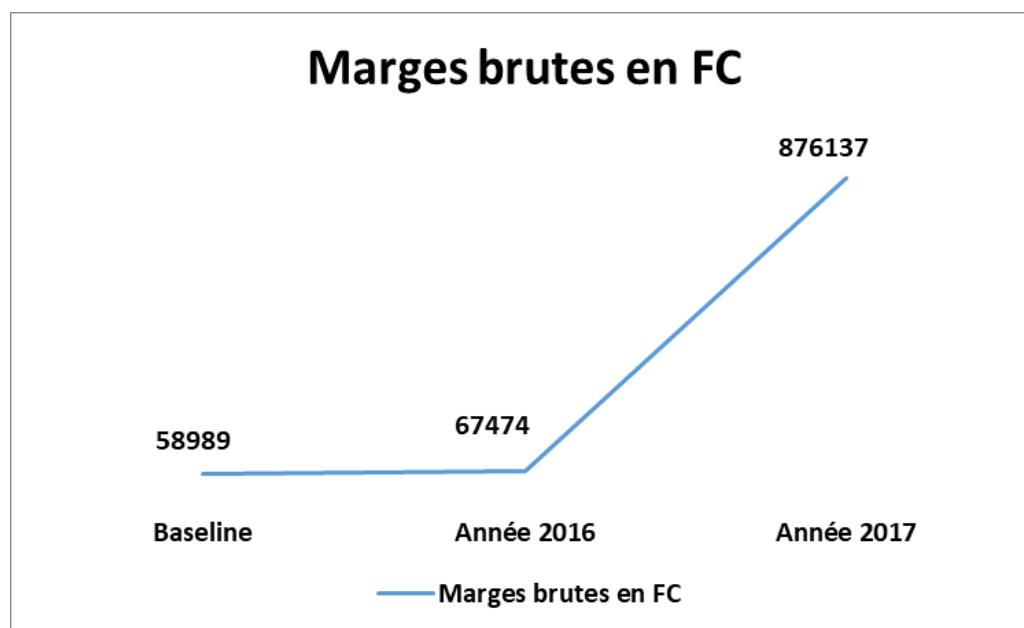
Un accent particulier doit être mis à la récolte des informations dans l'association maïs Mus avec le pois carré, étant donné que les résultats obtenus avec cette association ne reflètent pas vraiment la réalité.

Bien que la pratique locale dégage une petite marge brute, celle-ci reste faible par rapport à toutes les autres associations pratiquées. Il est donc intéressant pour un agriculteur et pour le même effort à fournir de gagner plus. Cela étant, la responsabilité de choisir tel ou tel itinéraire technique lui revient, en tenant compte du milieu, de la disponibilité du matériel végétal, des intrants ainsi que du coût de production.

## Coût de production en Franc Congolais par Kilogramme de Maïs Produit



**Remarque :** le coût de production est très faible dans l'association maïs MUS avec mucuna, en comparaison des associations de maïs avec d'autres types des légumineuses. Cela s'explique du fait que le mucuna constitue une bonne couverture végétale qui empêche le développement rapide des mauvaises herbes et cela épargne à l'exploitant d'autres travaux d'entretien.



Comparativement aux données de la Baseline et des résultats de l'année 2016, la marge brute dans les parcelles expérimentales des organisations paysannes est très élevée, avec un montant de 876 137 FC. Cela prouve qu'il y a un potentiel pour les agriculteurs à améliorer leurs revenus en utilisant les pratiques culturales qui accroissent les rendements, réduisent les coûts de production et améliorent la marge brute.

L'enquête sur le rendement des champs des agriculteurs doit encore être améliorée en faisant le suivi de tous les itinéraires techniques proposés pour chaque saison. Elle devra être organisée systématiquement à chaque saison agricole et le bilan technico-économique devra quitter l'étape de la parcelle expérimentale pour être ramené directement au niveau du champ de l'agriculteur.

Les moniteurs qui sont positionnés en premier plan, comme enquêteurs qui collectent les

données, devront fournir des informations fiables et accompagner les agriculteurs dans leurs champs individuels et ne pas s'arrêter seulement aux parcelles expérimentales étant donné le fait que l'augmentation des rendements et de la production de feront dans les champs des agriculteurs et non dans les parcelles expérimentales. Il faudra que les comités directeurs des organisations paysannes soient associés et responsabilisés aussi dans ces enquêtes.

Il est en effet essentiel que les organisations paysannes (OPB) s'approprient le suivi de l'évolution et de l'impact de leurs services d'expérimentation agricole auprès des agriculteurs membres et auprès du reste des agriculteurs non membres intéressés.

La satisfaction des membres aux services est en effet essentielle au pilotage et aux processus d'autonomisation des organisations paysannes en matière d'expérimentation agricole et de diffusion des pratiques agro-écologiques productives.

L'atteinte de l'objectif spécifique qui veut que le revenu des exploitations familiales issu de leurs activités agricoles augmente dans un processus respectueux de l'environnement en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes est le fruit de plusieurs facteurs dont la situation politique et sociale de la population.

Les pratiques agricoles qui sont introduites par le programme font déjà leurs preuves et démontrent que cet appui avance dans la bonne direction. Mais nous ne pouvons pas d'emblée considéré que l'outcome est atteint, d'autant plus qu'il faudra que les résultats obtenus à ce jour puissent réussir face à l'épreuve du temps, étant donné que l'encadrement fourni par les services étatiques ne bénéficiera sans doute pas des moyens mis par le programme à leur disposition pour réaliser ce travail.

Les dynamiques qui s'installent au sein des organisations paysannes de base permettent à ces dernières, non seulement d'adopter les techniques proposées, mais elles capitalisent ce nouveau savoir en développant des activités génératrices des revenus, afin d'assurer la continuité de la fourniture des services aux membres.

### 2.2.3 Impact potentiel

L'impact attendu est libellé comme suit : « **Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la Province du Kasai Oriental sont réduits par la relance durable du secteur agricole** ». Le lien entre « l'amélioration de revenu des ménages à travers le développement de l'agriculture durable de marché et cet objectif global est direct.

L'amélioration des rendements et des productions des différentes spéculations agricoles, permettront d'avoir plus des produits agricoles à mettre à disposition des familles des agriculteurs pour leur autosuffisance alimentaire et les surplus seraient vendus dans différents marchés pour avoir des ressources qui peuvent servir à pourvoir à d'autres besoins (éducation des enfants, habillement, soins de santé, amélioration de l'habitat etc).

Cela étant, la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté sont aussi liés à plusieurs autres facteurs externes qui échappent au contrôle du programme. Cet impact pourra s'observer efficacement dans le temps au fur et à mesure que les actions initiées par le programme et leurs synergies avec les actions d'autres acteurs vont s'installer et être capitalisées durablement par la population pour l'amélioration de ses conditions de vie.

**Quelques effets observés auprès des bénéficiaires (publics et privés) pour ce résultat suite à l'action du PRODAKOR.**

1° Pour la totalité des OPB accompagnées par l'IPAPEL, l'expérimentation agricole est un acquis, car ces organisations réalisent maintenant les parcelles expérimentales sans un appui extérieur quelconque.

2° L'association de la culture de maïs (céréale) avec une légumineuse, pour bénéficier de l'effet des capacités de fixation de l'azote de la légumineuse, devient de plus en plus systématique. Le maïs en culture pure commence à diminuer de plus en plus.

3° L'intérêt des agriculteurs pour les semences améliorées devient réel, même s'ils ont encore des difficultés pour s'en procurer.

4° L'accompagnement des techniciens des services étatiques, moniteurs agricoles (de l'IPAPEL) et Servicom (de l'IPDR), est très apprécié et sollicité par les agriculteurs et leurs relations avec ces agents se sont considérablement améliorées.

## 2.3 Performance de l'output 1



### 2.3.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 1 : Les Services d'appui-conseil et d'expérimentation paysanne destinés aux exploitations familiales et leur accessibilité sont améliorées.</b>					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année N-1 (2016)	Valeur année N (2017)	Cible année N (2017)	Cible finale
Nombre des OPB semencières ou Agri multiplicateurs qui fournissent un service d'expérimentation et appui conseil.	0	40	23	80	80
Nombre des OPB vivrières actives qui fournissent aux membres un service d'appui conseil et d'expérimentation paysanne (PE) pour les cultures vivrières	0	644	853	853	800
Nombre des OPB palmiers qui fournissent un service d'appui conseil et production des plantes des Palmiers à Huile.	0	531	696	696	600
Nombre des moniteurs de l'IPAPEL actif dans l'ancrage des services d'appui conseil.	0	115	150	150	165
Nombre d'animateurs IPDR actif dans l'ancrage des services d'appui-conseil	0	0	82	82	80
Nombre de privés accompagnés par le PRODAKOR qui fournissent des services sur l'amélioration de la production agricole (Agri multiplicateurs et agents phytosanitaires)	0	68	70	90	80

Les deux conventions de subsides signées en 2017 avec l'IPAPEL pour l'accompagnement technique et l'IPDR pour la structuration et l'organisation des OPB ont permis de stabiliser les indicateurs au niveau du nombre d'OPB appuyées dans l'ensemble de 15 bassins de production agricole de 6 territoires dans lesquels le PRODAKOR est actif.

Ce nombre est de 1 549 OPB, dont 853 pour la filière « cultures vivrières » et 696 pour la filière « palmier à huile ». Ce nombre n'augmentera plus, dans la mesure où les 15 bassins de production sont aujourd'hui totalement couverts. Ce nombre est au-dessus de l'objectif final prévu en 2018 qui est de 1 400, soit 800 OPB vivrières et 600 OPB palmier à huile.

Les nombres d'agents de l'IPAPEL qui sont en contact direct avec les membres des OPB (150 moniteurs agricoles au total) et ceux de l'IPDR (80). Ces nombres ne changeront pas jusqu'à la fin du programme, parce que tous les 15 bassins sont aujourd'hui totalement couverts et que le ration du nombre d'OPB par agent (qui est actuellement de 10 à 11 OPB/moniteur) ne peut pas augmenter davantage, au risque de rendre l'accompagnement inefficace.

Avec l'extension des activités dans les 15 bassins de production, le nombre des agents phytosanitaires a augmenté de 70 à 90 unités qui sont actuellement actifs sur terrain, formés et équipés conséquemment. Ce nombre est au-dessus du plafond prévu à 80 agents pour la simple raison qu'il y avait nécessité d'avoir aussi des agents phytosanitaires dans les nouveaux bassins et on ne pouvait pas en ajouter 10 seulement, le besoin étant plus important.

## 2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
<b>SR 1.1 : Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final</b>				
SR 112. Production de semences de pré-base selon des plans de production et gestion transparente au niveau de l'INERA et/ou au niveau d'agri-multiplicateurs professionnalisés			X	
SR 113. Production de semences certifiées au départ de semences de base par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés		X		
SR 114. Production de semences de qualité déclarée (SQD) au départ de semences certifiées par des associations de producteurs et agri-multiplicateurs professionnalisés				X
<b>SR 1.2 : L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la R&amp;D</b>				
Introduction de techniques innovantes par le biais de la recherche participative	X			
Faciliter l'accès à des outils, équipements et petits intrants technologiquement appropriés	X			
<b>SR 1.3 : La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée</b>				
Mettre en place et suivre une stratégie d'appui-conseil	X			
Accompagner les agronomes de secteur, les OPB et les prestataires de services de proximité dans leur rôle de fournisseurs de services et d'appui-conseil	X			
Établir des liens avec les établissements d'enseignement technique de formation professionnelle agricole		X		

## 2.3.3 Analyse des progrès réalisés

### SR 1.1 : Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final

#### **Les acteurs du secteur semencier membres du COPROSEM adoptent une feuille de route des besoins et priorités des interventions dans ce domaine**

La stratégie d'appui du PRODAKOR au secteur semencier dans les provinces du Kasaï Oriental et de Lomami a abouti en 2017 à l'adoption d'une feuille de route par le COPROSEM. Ce document est le résultat d'un long processus de réflexion qui a commencé depuis le mois d'avril 2016, par des ateliers de concertation entre agriculteurs et agri-multiplicateurs dans leurs bassins de production. Ainsi ces échanges ont permis de redéfinir les rôles et responsabilités de chaque acteur de la filière.

Un nouveau schéma sectoriel de fonctionnement de la filière a été élaboré et vulgarisé toute l'année 2017. Dans ce schéma, l'accent est mis sur l'acteur principal qui est l'agri-multiplicateur et les liens de services et flux commerciaux avec tous les autres acteurs de la filière. Les agri-multiplicateurs sont désormais conscients du caractère entrepreneurial de leur rôle dans la filière.

Les partenaires techniques et financiers (Enabel ou autres) ne seront plus le maillon central de la filière. Ce changement de posture se confirme sur terrain lorsque l'on voit le nombre d'agri-multiplicateurs et des quantités des semences produites et certifiées au cours des



saisons A 2016 – 2017 et saison B 2017 sans intervention financière des PTF.

### **Production et vente des semences saison B 2016**

Territoires	Nombre agrimultiplificateurs	Quantité des semences certifiées produites		Quantité de semences certifiées vendues		Écart	
		Maïs (kg)	Niébé (kg)	Maïs (kg)	Niébé (kg)	Maïs (kg)	Niébé (kg)
Lupatapata	1	2 200	1 900	2 200	1 000	0	900
Miabi	2	3 875	0	0	0	3 875	0
Tshilenge	10	9 746	1 350	5 960	1 100	3 786	250
Katanda	1	0	2 025	0	2 025	0	0
Sous-total KOR	14	15 821	5 275	8 160	4 125	7 661	1 150
Luilu	9	9 562	4 100	4 700	3 800	4 862	300
Ngandajika	17	4 200	9 049	4 200	5 409	0	3 640
Sous-total Lomami	26	13 762	13 149	8 900	9 209	4 862	3 940
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>29 583</b>	<b>18 424</b>	<b>17 060</b>	<b>13 334</b>	<b>12 523</b>	<b>5 090</b>

### **Production et vente des semences saison A 2016**

Territoires	Nombre agri-multiplicateurs	Quantité des semences certifiées produites		Quantité de semences certifiées vendues		Écart	
		Maïs (kg)	Niébé (kg)	Maïs (kg)	Niébé (kg)	Maïs (kg)	Niébé (kg)
Lupatapata	1	0	500	0	0	0	500
Tshilenge	8	11 600	1 250	11 600	1 250	0	0
Sous-total KOR	9	11 600	1 250	11 600	1 250	0	0
Luilu	3	3 530	0	3 530	0	0	0
Kamiji	1	0	190	0	190	0	0
Ngandajika	10	12 620	5 950	9 980	5 950	2 640	0
Sous-total Lomami	14	16 150	6 140	13 510	6 140	2 640	500
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>27 750</b>	<b>7 890</b>	<b>25 110</b>	<b>7 390</b>	<b>2 640</b>	<b>500</b>

On remarquera sur ces deux tableaux que les agri-multiplicateurs ont produit et vendu des semences certifiées contrôlées par SENASEM, sans subvention des PTF. La production est presque égale en saisons B et A 2016. Même si celle de la saison A a été produite avec moins d'agri-multiplicateurs dont un certain nombre se sont découragés suite aux invendus, notamment ceux de Miabi qui n'ont pas fait de champ en saison A.

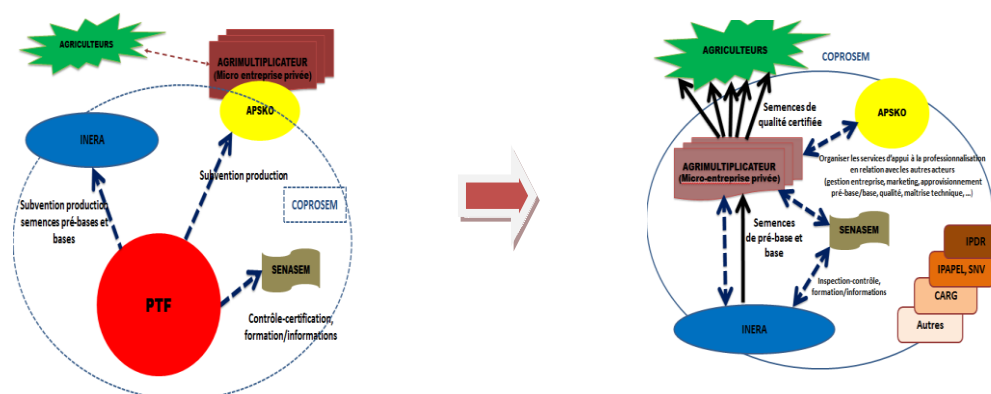
Il faudra sans doute renforcer le travail de mise en relation entre les agriculteurs et les producteurs-vendeurs des semences de qualité. Il faudra aussi maîtriser le besoin en semences par spéculation de chaque territoire pour pouvoir produire en fonction de la demande et non produire sans certitude d'écoulement des produits.

Le manque des nouvelles variétés constitue un facteur important qui limite l'augmentation de la demande et des volumes d'achats des agriculteurs. La convention de subside avec l'INERA et le protocole spécifique avec IITA sont des actions qui permettront de répondre à ce déficit.

Le long stockage des semences avant leur utilisation a eu comme résultat la perte du pouvoir germinatif des lots stockés, à cause des difficultés de vente en lien avec les quantités minimales pouvant être vendues c.à.d 50 kg. Il est envisagé de t disponibiliser les semences dans des petits emballages de 1 à 5 kg qui correspondent mieux aux besoins et au pouvoir d'achat des ménages agricoles.

Ce changement de posture matérialise donc la mise en œuvre du nouveau schéma idéal de la filière semencière, que nous rappelons ci-dessous, tel discuté et approuvé par tous les acteurs regroupés au sein du COPROSEM.

*Illustration du changement intervenu dans la posture des acteurs de la filière semence*



Afin de maintenir le dialogue au sein du COPROSEM, le PRODAKOR, les APSKO et le SENASEM ont organisé une campagne de sensibilisation et d'information des agri-multiplicateurs sur la nouvelle stratégie d'appui au secteur semencier basé sur les recommandations de la feuille de route, en début de la saison agricole A 2017 - 2018.

Le PRODAKOR continuera à soutenir le COPROSEM par la prise en charge des réunions, selon une planification et un état des besoins consentis entre les deux parties, au rythme d'une réunion par trimestre.

***La collaboration entre INERA et IITA permet de relancer le processus d'introduction des nouvelles variétés et le renforcement des capacités dans la maintenance semencière.***

En septembre 2017, PRODAKOR a signé une convention de subside avec INERA et un protocole d'accord spécifique avec IITA. La synergie entre ces deux institutions a permis de relancer les activités de maintenance des semences de base, les essais variétaux, l'introduction des nouvelles variétés et leur inscription au catalogue national de semences. IITA a reçu la tâche de renforcement de capacités des acteurs locaux (INERA, SENASEM et Agri-multiplicateurs) et l'INERA quant à elle, la tâche de supervision des essais PVS auprès des OPB sélectionnées à cet effet, la mise en œuvre des champs d'essais et la production des semences pré-base.

***L'INERA Ngandajika relance la maintenance des variétés et la production des semences pré-base de maïs, arachide, soja, niébé et boutures améliorées de manioc***

Grâce à la convention de subside octroyée à l'INERA Ngandajika par le PRODAKOR, la filière semencière au Kasai Oriental et Lomami bénéficiera des effets des travaux de recherche entrepris pour les saisons A 2017- 2018 et saison B 2018. Cette convention vise à financer les activités suivantes :

- Collecte des variétés locales performantes, en vue de leur identification et réintroduction ;*
- Essais des variétés non homologuées (non inscrites) en vue de leur caractérisation et réalisation du test VAT ;*
- Essais des variétés non inscrites de l'INERA et d'autres centres en vue de les décrire et caractériser avec plus d'informations par la méthode UPOV, avec la participation de SENASEM ;*
- Essais en milieu paysan des variétés inscrites de l'INERA et d'autres centres par les méthodes participatives (PVS) en collaboration avec IITA, en vue d'accélérer leur homologation, puis la production des semences souches ;*
- Production des semences pré-base ;*
- L'INERA participera au renforcement des capacités des OPB et organisations des*

*producteurs des semences.*

Toutes ces activités ont été entamées et les résultats intermédiaires, d'après notre système de monitoring se présentent de la manière suivante :

**Collecte des variétés locales performantes en vue de leur identification et réintroduction**

Le nombre de variétés locales de maïs, de niébé, d'arachide et soja collecté :

- Maïs local : 32 accessions
- Arachide local : 9 accessions
- Soja local : 9 accessions
- Niébé local : 16 accessions

Collection des variétés de maïs, niébé, soja et arachide issues des bassins de production couverts par le programme.



Accessions de Soja

Accessions de Niébé

Accessions du Maïs

Accessions d'Arachide

**Essais des variétés non inscrites de l'INERA et d'autres centres en vue de les décrire et caractériser avec plus d'informations par la méthode UPOV, avec la participation de SENASEM.**

Le nombre de variétés de maïs, niébé, soja, arachide et manioc en cours de caractérisation selon le schéma UPOV :

- \* Maïs : 17 variétés
- \* Arachide : 10 variétés
- \* Soja : 16 variétés
- \* Niébé : 20 variétés
- \* Manioc : 26 variétés

*Liste de variétés des différentes spéculations retenues pour caractérisation*

N°	Espèces				
	Manioc	Niébé	Maïs	Soja	Arachide
1	Nsansi (1)	DIAMANT (1)	MUDISHI 3 (1)	VUANGI (1)	SIVI (1)
2	Zizila (1)	YAMASHI (1)	MUS 1 (1)	AFYA (1)	JL 24 (1)
3	Mvuazi (1)	MUJILANGA (1)	KATOKI WA LUKASA (1)	S1082/5/69*	A65 (1)
4	I004/09*	CNGKASA2 - 2*	MUDISHI 1 (1)	S114/5/148*	K12 (1)
5	GKA2006/033*	CNGKASC1 - 0 FN*	SALONGO 2 (1)	S1021/5/104*	ICGV-SM 07505*
6	GKA2008/003*	CNGKASB5 - 2 - 0*	KASAI 1 (1)	S1136/5/50*	ICGV-SM 96677*
7	GKA2008/070*	CNGKASD1 - 0 GV*	BR 9943 DMR SR C <sub>1</sub> *	SC SERENADE*	ICGV-SM05517*
8	GKA2010/014*	CNGKASB3 - 2 - 2*	BR TZL Comp 4 DMR SR*	PAN/1867*	ICGV - SM 9355*
9	GKA2010/139*	CNGKASC6 - 1 FL*	SAN VITA *	SC SAFARI*	ICGV - SM 07503*
10	GKA2011/143*	CNGKASC5 - 2*	PVA Syn13 (Muibaki 3) *	SC SAXON*	ICGV - SM 07520*
11	GKA2011/125*	CNGKASB7 - A*	MUIBAKI 1*	S1075/6/9*	
12	GKA2011/129*	CNGKASC6 - 1 FN*	MUIBAKI 2*	SC STING (White) *	
13	GKA2011/067*	CNGKASC8 - 2 GV*	MUIBAKI 3*	S1140/5/207 *	
14	GKA2012/012*	CNGKASB4 - 2 - 1*	ZM 625*	KAPATA*	
15	GKA2012/128*	CNGKASA7 - 2*	09 SADVE*	S1136/5/31*	
16	GKA2012/038*	CNGKASC 2-1*	ACR 91 SUWANSRO*	DAVIS*	

17	GKA2010/238*	CNGKAS B6-1-A (A)*	LNTP - Y - C7*		
18	GKA2011/274*	CNGKASB6-1A (B)*			
19	GKA2011/236*	CNGKASC 5-1-1*			
20	GKA2012/149*	CNGKASB7-B*			
21	GKA2012/151*				
22	GKA2012/141*				
23	GKA2012/109*				
24	GKA2010/095*				
25	I004/024*				
26	GKA2008/012*				

**Essais en milieu paysan des variétés inscrites de l'INERA et d'autres centres par les méthodes participatives (PVS) en collaboration avec IITA, en vue d'accélérer leur homologation puis la production des semences souches ;**

Nombre d'agri-multiplicateurs et de paysans des OPB qui pratiquent les méthodes de sélection participative et degré de réalisation.

- Agri-multiplicateurs : 14

Spéculations	Types de PVS	Nombre des organisations
Maïs	3	13
Arachide	2	5
Soja	3	8
Niébé	2	8

Les essais sont bien installés et permettent la collecte des informations sur la performance des variétés testées. La récolte des productions de ces essais en saison A et la collecte des données sont en cours d'exécution. Les essais servent aussi pour la vulgarisation des variétés qui sont actuellement multipliées et disponibles aux ménages agricoles.

**Production des semences pré-base**

Nombre de variétés en cours de caractérisation de maïs, niébé, arachide, soja et manioc du catalogue dont les semences pré-base sont produites et disponibles :

- Maïs : 3 variétés
- Arachide : 2 variétés
- Soja : 1 variété
- Niébé : 3 variétés
- Manioc : 5 variétés

Liste des spéculations et variétés dont les semences sont en production : Catégorie, Superficie, Date de semis et taux de levée.

Culture	Variété	Catégorie	Superficie (are)	Date de semis	Taux de levée (%)
1. Maïs	Salongo 2	Souche	25	18-nov	80
		pré-base	50	18-nov	85
	Mus 1	Souche	25	10-nov	95
		Pré-base	50	14-nov	95
	Mudishi 3	Souche	25	22-nov	97
		Pré-base	50	22-nov	97
2. Niébé	Diamant	Souche	10	13-nov	98
		Pré-base	50	24-nov	90
	H36	Souche	10	15-nov	97
		Pré-base	50	13-nov	98
	H24	Souche	10	14-nov	92
3. Soja	AFYA	Souche	50	14-nov	85
		Pré-base	25	11-nov	85
4. Arachide	JL24	Souche	2	15-nov	95
		Pré-base	17	16-nov	95
	G17	Souche	0,07	15-nov	95
5. Manioc	Kindisa	Pré-base	10	27-nov	*
	Bankana	Pré-base	10	27-nov	*
	Ngandajika	Pré-base	10	27-nov	*
	Nsansi	Pré-base	10	27-nov	*
	Obama	Pré-base	10	27-nov	*
<b>Total</b>			<b>499.07</b>		

En ce qui concerne la qualité des semences pré-base et base livrée par INERA aux agri-multiplicateurs, la convention avec l'INERA a prévu des fonds pour la certification et le contrôle du SENASEM. Pour les cas des semences défectueuses rapportées les années antérieures, la direction de l'INERA, le centre de Ngandajika et le COPROSEM ont fait des propositions sur un mécanisme de contrôle efficace de traçabilité. En effet il existe un réseau parallèle des producteurs des semences autour de l'INERA, qui fournissent ou vendent des semences (pré-base et base) au détriment du centre. Les dispositions sont prises pour éliminer cette fraude.

### ***IITA s'active pour le renforcement des capacités des acteurs de la filière semence au Kasai Oriental et Lomami***

Le protocole spécifique entre PRODAKOR et IITA signé en septembre 2017 est un avenant au MoU de partenariat CTB (Enabel) – IITA de 2014.

Grâce à ce protocole, IITA apporte un appui dans la mise en œuvre des activités qui y sont décrites, des essais comparatifs pour identification des variétés localement adaptées et performantes (Maïs, Arachide, Niébé et Soja) avec implication des partenaires dont la recherche publique (INERA) et privée (agriculteurs sélectionneurs) pour le développement et la promotion de nouvelles variétés et le SENASEM pour l'inscription des variétés performantes au catalogue national.

L'harmonisation entre les trois partenaires majeurs en début de l'action, à savoir : PRODAKOR, IITA et INERA permet d'entrevoir des résultats positifs, car elle a eu comme conséquence d'étendre la mise en place des essais de sélection variétale participative (PVS) de façon significative dans l'aire d'intervention du PRODAKOR pendant les deux saisons agricoles de la campagne 2017/2018.

#### *Description des variétés en diffusion et en voie de diffusion :*

Les chercheurs de l'INERA et les inspecteurs du SENASEM ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement pour décrire de manière universelle les variétés en diffusion et en cours de diffusion au Kasai Oriental et Lomami. Par conséquent INERA et SENASEM ont installés des essais de caractérisation variétale dans leurs sites respectifs aussitôt formés, à raison de deux sites pour SENASEM et un site pour INERA.

Les 5 spéculations concernées sont le maïs, le niébé, le soja, le manioc et l'arachide. L'IITA a élaboré des **descripteurs** qui ont été mis à la disposition de 18 techniciens et chercheurs qui ont participé à cette formation. Pour la saison A 2017 – 2018, 86 variétés de 5 spéculations citées sont en cours de caractérisation au centre INERA de Ngandajika.

#### *Mise en place des PVS :*

Cette activité a été réalisée en suivant les étapes ci-après :

- \* *élaboration des protocoles expérimentaux des PVS de quatre spéculations ;*
- \* *sélection de 15 structures partenaires pour la mise en place des PVS ;*
- \* *formation de 21 personnes sur la mise en place des PVS ;*
- \* *mise en place des essais PVS dans 14 sites ;*
- \* *un atelier sur les observations phénologiques et phytosanitaires ainsi que la première série de missions de suivi dans les sites pendant la préfloraison ont été réalisées à la fin du mois de décembre 2017.*

### **Le SENASEM améliore son efficacité de contrôle et d'accompagnement des producteurs des semences dans la zone.**

La stratégie semencière mise en œuvre au Kasai Oriental et Lomami prône pour la décentralisation des foyers de production des semences. Avant l'intervention de PRODAKOR, les producteurs semenciers étaient concentrés dans la zone autour du centre de recherche de Ngandajika dans le territoire de Ngandajika. Cette configuration avait pour conséquence majeure l'augmentation des frais de transport de la semence améliorée d'où l'inaccessibilité de celle-ci dans les autres territoires éloignés de l'INERA.

Le stockage de longue durée (environ 8 mois) était aussi une conséquence de la production

centralisée des semences. Comme l'on montré les enquêtes et analyses réalisées par le SENASEM, le stockage avait réduit le pouvoir germinatif des lots de semences et donc la perte de qualité des semences certifiées.

Le PRODAKOR appuie le SENASEM dans la formation et l'accompagnement des nouveaux agri-multiplicateurs dans tous les bassins de production couverts par le programme. Ainsi en 2017, 17 autres agri-multiplicateurs sont formés ou recyclés sur les normes de production des semences de qualité.

Nombre des nouveaux agrimultiplicateurs formés en 2017 par territoire et bassin

Province	Territoire	Nombre	Statut
Lomami	Ngandajika	4	Nouveau
Lomami	Luilu	4	Nouveau
Lomami	Kamiji	2	Nouveau
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	
Kasaï oriental	Tshilenge	2	Nouveau
Kasaï oriental	Miabi	1	Nouveau
Kasaï oriental	Lupatapata	4	Nouveau
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	

**Améliorer l'efficacité et la fiabilité des analyses du laboratoire par des ring- tests et la comparaison des résultats d'analyses par rapport aux résultats d'autres laboratoires du pays.**

Pour évaluer les performances individuelles de ses analystes, le SENASEM a réalisé 40 tests parallèles avec deux analystes par lot. Les résultats partiels démontrent qu'il y a des cas où les écarts dépassent les tolérances acceptées. Le service devra rechercher les causes, rectifier les méthodologies de travail et définir les besoins en accompagnement des analystes.

Résultats partiels d'analyses parallèles effectuées en 2017 par le laboratoire SENASEM de Mbujimayi

N° de Lot.	Pouvoir germinatif		Écart	Moyenne statistique
	Premier analyste	Deuxième analyse		
01	87%	95%	8 %	91%
02	87%	87%	0 %	87%
03	90%	87%	3 %	89%
04	89%	94%	5 %	92%
05	85%	94%	9 %	90%

Les **Ring-tests** sont des essais d'analyses comparatifs inter laboratoires, le SENASEM doit mettre en place un système centralisé géré par la coordination centrale pour améliorer la fiabilité des laboratoires. Il faudra renforcer le personnel du SENSEM dans la maîtrise des ring-tests, tout en mettant en évidence l'importance de ce test :

- \* Qu'est-ce qu'un ring-test
- \* A quoi sert-il ?
- \* Mode de fonctionnement ?
- \* Planification des campagnes des essais?
- \* Quels sont les laboratoires qui participent ?
- \* Constitution et expédition des échantillons ?
- \* Analyse des échantillons par les laboratoires
- \* Diffusion des résultats et rapportage.

Le rapport SENASEM renseigne que les échantillons ont été envoyés à Kinshasa pour le dispatching dans les autres centres d'analyse.

**Les agri-multiplicateurs récemment formés et ceux ayant déclaré les champs en premier sont motivés à produire et diffuser des semences de qualité par des frais de contrôle réduits.**

Pour encourager les agri-multiplicateurs et ainsi que les nouveaux agri-multiplicateurs à se

lancer dans la production des semences certifiées, la convention entre SENASEM et PRODAKOR a prévu de prendre en charge 1/3 des frais des inspections et certification des semences. Après la campagne de sensibilisation qui a eu lieu au mois de septembre 2017, SENASEM a enregistré 20 agri-multiplicateurs qui ont déclaré leurs champs de multiplication des semences à temps.

Au cours de la saison A 2017, les agrimultiplicateurs ont réalisés sur fonds propres 60 ha des champs de multiplication dont 29 ha de maïs (variété MUS1) et 31 ha de niébé (variété diamant).

Le rapport SENASEM de décembre 2017 affirme que d'autres agri-multiplicateurs continuent à soumettre leurs demandes d'inspection et seront pris en charge par la convention.

**Contrôle et monitoring de la qualité des semences dans les magasins de stockage et circuits de distribution (monitoring et lutte contre la fraude).**

Bien que quelques échantillons des semences en stock disponibles dans les dépôts des agri-multiplicateurs ont été prélevés et contrôlés, SENASEM KOR doit clarifier sa méthodologie d'approche et l'importance de ces monitoring-tests dans le système de contrôle officiel en vigueur.

N°	Espèce / variété	Catégorie	Date d'échantillonnage	N° de Lot	Pureté spécifique	Pouvoir germinatif	Teneur en Eau	Poids mille graines
01	Niébé Diamant	R1	30/10/2017	NB01EPR DN17077	99,9	89	11,3	112,2
02	Niébé Diamant	R1	30/10/2017	NB01EADI B17078	99,9	86	10,7	142,3
03	Maïs Mus-1	R2	17/08/2017	MS09EGD CB17054	99,8	91	12,5	241,5

Les lot des semences prélevés sont conformes aux normes de qualité physique et peuvent être commercialisées.

**Installation des parcelles d'essais contrôle à priori/posteriori en saison A 2017-2018 et B 2018.**

Afin d'améliorer ses moyens de contrôle, les agents du SENASEM ont participé aux ateliers et séances de travail sur la mise en place des parcelles de contrôle d'identité et pureté variétale. Les objectifs de l'adoption de ces essais dans le système de contrôle du SENASEM au Kasaï Oriental et Lomami restent à préciser par la coordination du SENASEM et le partenaire d'appui.

Le SENASEM a installé au début de la saison A 2017-2018 un mini réseau d'essais comprenant deux sites. D'après la convention signée entre SENASEM et PRODAKOR, les essais se poursuivront jusqu'en saison B 2018. Il s'agira de vérifier :

- \* l'identité des semences des variétés en diffusion, leur conformité à la description fournie par l'obteneur, **méthode de caractérisation UPOV** ;
- \* les performances des différentes catégories (pré-base ; base ; R1 et R2) des semences d'une même variété, **essais de rendement / résistance aux attaques / stress et climat et**
- \* les performances des différentes variétés d'une même espèce.

Installation des parcelles d'essais SENASEM à Yamba, Ngandajika saison A 2017-2018

Type d'essais	Nbre de variétés / catégories	Dispositif
Caractérisation des variétés de niébé	2	2 x 2
Caractérisation variété des maïs	4	2 x 4
Caractérisation variétés de manioc	4	2 x 4
Caractérisation variété de soja	2	2 x 2
Performance rendement catégorie maïs MUS 1	4	4 x 4
Performance rendement catégorie niébé Diamant	4	4 x 4

Installation des parcelles d'essais SENASEM à Bena Mbala, Lupatapata, saison A 2017-

Type d'essais	Nombre de variétés / catégories	Dispositif
Caractérisation des variétés de niébé	2	2 x 2
Caractérisation variété des maïs	4	2 x 4
Caractérisation variétés de manioc	4	2 x 4
Caractérisation variété de soja	2	2 x 2
Performance rendement catégorie maïs MUS 1	4	4 x 4
Performance rendement catégorie niébé Diamant	4	4 x 4

**Les partenaires étatiques (INERA et SENASEM) utilisent les équipements et moyens de mobilité mis à leur disposition pour la supervision, la collecte des échantillons et inspections des champs, y compris les moyens de lutte contre les fraudes et la conservation des échantillons au froid.**

En 2017, PORDAKOR et ses partenaires ont porté haut la stratégie d'appui au secteur agricole en générale et la filière semencière en particulier. C'est dans ce cadre que 9 motos ont été cédées aux partenaires pour la supervision de travaux dans tous les sites (INERA avec 4 motos tout terrain et 3 motos ordinaires et SENASEM avec 2 motos tout terrain).

En dehors des moyens de déplacement, d'autres matériels de travail ont également été mis à la disposition de ces partenaires. Il s'agit des 6 humidimètres pour SENASEM pour le contrôle du taux d'humidité des semences (à stocker et déjà en stock), des 2 congélateurs solaires (1 à INERA et 1 à SENASEM) pour la conservation des semences au froid afin de constituer une banque des semences fraîches et de 6 couseuses de sacs afin de lutter contre les fraudes sur les semences améliorées qui sont commercialisées dans le milieu.

### **SR 1.2 : L'innovation et la diversification au sein des exploitations familiales sont appuyées par la R&D**

Comme décrit dans notre stratégie, cette activité constitue le socle et le point de départ pour l'enclenchement des dynamiques de changement socio-professionnelles et techniques que l'on recherche sur les filières vivrières et huile de palme.

#### **A. Mise en place des services d'amélioration de la production des plants de palmier**

##### **Les OPB produisent et vendent des plants sains de palmier à huile issus des pépinières de 2017**

Les besoins en graines pré-germées de palmier à huile ont été estimés grâce aux fiches de demande remplis par les organisations paysannes, après une courte sensibilisation réalisée en fin 2016 dans les nouveaux bassins.

Les pépinières suivies en 2017 ont été fournies en graines pré-germées de palmier amélioré au mois de mars de la même année. Ce sont 448 pépinières qui ont été installées par les paysans. Le taux de réussite en pépinière est bon avec 88 % de plants vivants, car sur les 154 296 graines distribuées, on a eu la levée de 136 008 plants. Un taux nettement inférieur à celui des années antérieures, à cause de longues périodes de sécheresse en juillet et novembre 2017 mais surtout à cause de l'insécurité causée par les conflits armés qui ont touché certaines parties de la zone d'intervention du programme. Certains agriculteurs ont dû abandonné leurs pépinières pour se réfugier dans la brousse à cause de la situation de conflit dans leurs villages, surtout dans les territoires de Tshilenge au Kasaï Oriental.

Cette année, il a été recommandé la technique de semis direct dans les grands sachets, pour raccourcir la durée en pépinière à 8 mois. Les plants sont arrivés à maturité et devraient être vendus au mois de décembre 2017 aux membres des OPB et aux non-membres pour plantation dans des sites définitifs. Ce travail est en cours de réalisation.

L'étape de vente est complexe, car empreinte de l'attentisme et de la gratuité à laquelle les agriculteurs ont été longtemps habitué par différents projets de développement qui sont



passés avant et par les agissements des hommes politiques.

Cette étape doit encore se développer autour de la notion de service et de fond de roulement. Ce fond de roulement doit permettre d'autonomiser le service de production de plants après deux cycles de subvention. Concrètement, les membres doivent acheter les plants à un prix permettant à la fois de couvrir les frais du service et de renouveler le fonds. D'après les évaluations menées au mois de décembre 2016, plus de la moitié des OPB disposait à ce moment de l'argent dans leurs caisses en provenance de ventes des jeunes palmiers, cette tendance a été confirmée en 2017. Il reste, sans entrer dans un contrôle de gestion des OPB, à apprécier le volume de ces montants encaissés qui pourront garantir cette autonomisation du service de production des plants sains de palmier à huile.

### **Les membres des OPB testent les itinéraires techniques et entretiennent les vergers expérimentaux de 2016**

Aucun verger expérimental n'a été installé au cours de l'année 2017, les 448 OPB ayant reçu 154 296 noix pré-germées du nouveau lot seront formées et pourront installer leurs VE dès le mois de janvier 2018.

Les vergers expérimentaux (VE) installés en 2016 reposent sur les mêmes principes que les PE vivrières. Actuellement 530 vergers expérimentaux sont installés sur base des principes agro-écologiques et agro-forestiers associant le plant de palmier à l'arbre fertilitaire de type *Albizia*, aux cultures vivrières intercalaires et aux engrais vert (*Mucuna*). Ces vergers permettent de démontrer les techniques et de comparer différentes variétés de palmiers. Ces espaces permettront aussi à l'OPB de générer des revenus pour continuer à développer et autonomiser les services agricoles aux membres.

### **Les membres des OPB adoptent les itinéraires techniques des VE dans leurs propres plantations villageoises.**

D'après les observations réalisées sur terrain par l'inspection provinciale de l'agriculture, les acheteurs de palmier à huile ont respecté les itinéraires techniques préconisés pour la plantation : *plantation en quinconce, écartement entre lignes et dans la ligne, l'association avec les cultures vivrières surtout les légumineuses.*

A la fin de cette année, les palmiers issus des graines pré-germées semées en pépinières en novembre 2014, vont commencer à entrer en production. Les premières inflorescences et premiers régimes étaient déjà visibles en décembre 2017, trois ans après la mise en terre, comme prescrit dans la fiche du fournisseur PALMELIT et comme on peut le voir sur la photo ci-dessous.



## Plantations déjà réalisées et production attendue d'huile de palme pour le lot 2014 – 2015

Province	Nombre de planteurs	Superficie (Ha)	Nombre de palmiers plantés	Production huile attendue (tonnes)
Lomami	1 155	470	67 231	1 034
Kasaï oriental	1 503	491	70 164	1 079
<b>Total</b>	<b>2 658</b>	<b>961</b>	<b>137 395</b>	<b>2 113</b>

Ce sont les graines distribuées en 2014-2015 qui ont permis à 2 658 exploitants agricoles d'ouvrir près de 961 ha de milliers de petites plantations avec les matériels sélectionnés de PALMELIT, c'est à dire 137 395 plants sains de palmiers à huile plantés à la densité de 143 plants à l'hectare.

Le travail de comptage de toutes les plantations se poursuit sur terrain afin d'avoir le chiffre complet du travail déjà réalisé à ce jour.

Avec ces 137 395 palmiers déjà recensés, on pourra s'attendre à une production annuelle de 2 113 tonnes de palme, dans des conditions artisanales d'extraction au niveau des exploitations villageoises, à partir de l'année 2020 quand ces palmiers entreront en pleine production.

Pour un agriculteur qui possède une petite plantation de 10 palmiers, il peut améliorer son revenu de 11 USD par mois, issu de la vente de 23 litres d'huile produite par ces 10 palmiers chaque mois et vendues au prix du marché local.

Il pourra avoir un revenu annuel de 132 USD pour 276 litres d'huile de palme produites annuellement et vendues au prix du marché local. Et s'il a plus de palmiers, où s'il vendait dans d'autres marchés où les prix sont plus élevés et s'il améliorerait aussi les méthodes d'extraction d'huile qui augmentent le taux d'extraction, il pourra avoir également plus des ressources. Ce revenu est obtenu en dehors de ce que peut lui produire d'autres produits agricoles : *maïs, niébé, arachide* etc issus de ses champs.

Une enquête réalisée par **Forcier International** sur demande du PRODAKOR en 2014 sur les revenus des agriculteurs de cette contrée a montré que le revenu de 63 % des agriculteurs ne dépassait pas 50 USD par mois. Pour cette catégorie d'agriculteurs, ajouter à leur revenu environ 11 USD chaque mois n'est pas négligeable.

### **Les principaux résultats de la filière palmier à huile en 2017**

Services développés par les OPB palmier	LOMAMI	KASAI ORIENTAL	TOTAL
Nombre OPB palmier à huile suivies	345	351	696
Nombre pépinières de production de plants de palmier à huile amélioré	265	183	448
Nombre de graines de palmier à huile distribuées	76 711	77 585	154 296
Nombre de plants germés	67 914	65 602	133 516
Nombre de plants vivants avant la mise en plantation	60 734	62 030	122 764

Les Délégués Techniques (DT) des OPB sont responsabilisés dans le suivi et l'animation des services avec les membres. La stratégie de formation repose sur les formations en cascades. Le PRODAKOR se limite à former les inspecteurs, les agronomes des secteurs et les chargés de production et protection végétales des territoires. Ces derniers feront des restitutions et l'accompagnement des moniteurs sur terrain. Un accent est mis sur la mise à la disposition des moniteurs et DT des supports sous forme de fiches techniques.

Une formation des agronomes superviseurs (inspecteurs, PPV territoires et PPV secteurs) sur le bilan des pépinières a eu lieu en 2017.

## Services développés par les OPB palmier à huile de 2014 à 2017

Services développés par les OPB palmier	2014	2015	2016	2017	Total
Nombre de pépinières de production de palmiers améliorés installées	46	530	530	448	1 554
Nombre de graines pré-germées distribuées	20 000	187 315	0	154 296	361 611
Nombre de plants vivants avant la mise en plantation	-	17 522	165 770	122 764	306 056
Pourcentage de plants vivants avant la mise en plantation	-	92	96	91	93*
Nombre vergers expérimentaux de palmiers en cours d'installation	-	46	530	**	576**

\* Moyenne de plants vivants

\*\* Les vergers expérimentaux en 2017 sont en cours d'installation.

### 2.3.4 Analyse des progrès réalisés

Avec le démarrage de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la filière semencière dans les Provinces du Kasaï Oriental et de Lomami, nous avons connu une baisse des activités en matière de production de semences de pré-base et base par l'INERA, qui est en amont de la filière. Il fallait un coup de pouce initial pour enclencher la mise en route de la nouvelle stratégie. C'est ce qui vient d'être fait en 2017 avec l'exécution de la convention de subside qui lie cette institution à PRODAKOR.

On constate actuellement avec cette convention de subside, énormément d'activités sur terrain à l'INERA Ngandajika. Cette multiplicité des essais devait aider cette institution à bien remplir son rôle dans la recherche sur la mise au point des nouvelles variétés des semences. Mais aussi dans la sélection des variétés à haut rendement qui s'adaptent au milieu local de ces deux provinces. La production de la semence de pré-base est donc attendue pour continuer à alimenter le circuit de production des semences de qualité.

Un effort est en train d'être fait, à travers cette convention de subside pour identifier les meilleures variétés paysannes de maïs, d'arachide, de niébé et de soja qui peuvent faire l'objet d'un intérêt au niveau de la recherche. Celle-ci pourra travailler celles qui présentent des potentialités afin d'améliorer leurs performances, de les inscrire dans le catalogue national des semences et d'assurer leur diffusion dans le milieu où elles sont déjà bien adaptées. Ceci constitue un axe nouveau de travail qui n'a jamais été abordé.

Pour ce qui est de la production des semences certifiées, si les choses sont claires pour les semences des catégories pré-base, base, R1 et R2. Par contre le flou persiste pour les semences de qualité déclarée (SQD), car nous n'avons vu aucun travail amorcé dans ce sens ni par les agri-multiplicateurs, ni par SENASEM. La semence certifiée risque de continuer à être chère et donc inaccessible pour les petits agriculteurs qui en ont pourtant besoin et qui sont de plus en plus convaincu de la nécessité de les utiliser après les essais probants réalisés dans les parcelles expérimentales des OPB. Il y a donc lieu de continuer à travailler avec SENASEM sur cet aspect.

L'implication des utilisateurs de ces semences dans la recherche à travers les essais PVS réalisés avec le concours des OPB est une importante innovation qui permet d'accélérer l'identification des meilleures variétés et le raccourcissement du délai de leur inscription dans le catalogue national des semences. La stratégie de la parcelle expérimentale a largement facilité le travail de ces OPB, avec comme effet un développement des capacités de suivi et de surveillance des cultures.



Essai PVS d'arachide dans l'union PRODDIM village Kanyienga/Territoire de Ngandajika

### Quelques effets observés auprès des bénéficiaires (publics et privés) pour ce résultat suite à l'action du PRODAKOR.

1° Au niveau de la recherche, en dehors de l'INERA, il y a maintenant des OPB qui se positionnent comme « **expérimentatrices** » et qui collaborent pour la recherche participative sur les essais variétaux. Ce qui est une nouvelle donne.

2° L'organisme de recherche public commence à s'intéresser au matériel génétique local à travers les collections, appelées « **accessions** », des semences paysannes, avec lesquelles on peut arriver à créer des nouvelles variétés déjà adaptées au milieu.

3° L'intérêt des agriculteurs pour les semences améliorées à haut potentiel de production commence à s'accroître à la vue des résultats obtenus dans les PE des OPB de la filière « cultures vivrières ». Ce qui crée un marché potentiel pour les agri-multiplicateurs. Il faudra néanmoins travailler pour mettre en relation les fournisseurs et les acheteurs des semences.

4° Au niveau du contrôle, le SENASEM a compris que le contrôle de qualité concerne aussi l'identification de la variété à travers ses caractéristiques biologiques, la pureté de la variété (c.à.d. l'homogénéité de la culture) et le rendement. C'est pourquoi il devra aussi avoir ses propres champs pour des essais « **a priori** » et « **a posteriori** » afin de réaliser un bon contrôle de la qualité des semences.

## 2.4 Performance de l'output 2

### 2.4.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 2 : Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés</b>					
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur de la Baseline 2014-2015</b>	<b>Valeur année 2016</b>	<b>Valeur année 2017</b>	<b>Cible année 2017</b>	<b>Cible finale 2018</b>
Nombre d'unions accompagnées par le PRODAKOR doté d'un service d'entreposage commercial des produits agricoles paysans	0	0	0	0	6
Nombre d'unions accompagnées par PRODAKOR qui fournissent des services de vente groupée aux exploitations familiales	0	0	5	5	10
Nombre d'unions accompagnées par la CTB qui fournissent des services de transformation des produits agricoles aux exploitations familiales	0	0	0	5	7
Augmentation du nombre d'unions accompagnées par PRODAKOR ayant des comptes d'exploitations équilibrés	0	0	5	7	8
Nombre de privés accompagnés dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles ( en synergie avec EDUKOR)	0	0	0	3	6

Il est faut signaler tout de suite que les activités dans ce résultat, notamment celles liées à la construction des dépôts des produits agricoles au profit des unions appuyées et de fourniture des machines de transformation des produits agricoles sont fortement en retard.

### 2.4.2 État d'avancement des principales activités

<b>État d'avancement des <u>principales</u> activités</b>	<b>État d'avancement :</b>			
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
<i>SR 2.1. : Les OPA et les groupements disposent des équipements de transformation et de stockage et les gèrent durablement</i>				
2.1.1. Financer des équipements et des petites infrastructures de stockage et de transformation			X	
2.1.2. Accompagner les bénéficiaires dans la gestion et la maintenance des investissements			X	
2.1.3. Renforcer la compétence des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin			X	
<i>SR 2.2. : Les capacités de commercialisation des OPA et de leurs faitières sont renforcées</i>				
2.2.1. Mettre en place un dispositif efficace d'information sur les prix et les marchés		X		
2.2.2. Améliorer la capacité des OPA et faitières dans la commercialisation		X		

**2.1.1. Financer l'acquisition des équipements et des petites infrastructures de stockage et de transformation**

▪ **Les investissements**

Il était prévu de fournir pour :

- les unions de la filière « cultures vivrières » : des **égreneuses de maïs** et les **unités de transformation de maïs grains en farine de qualité** ;
- les unions de la filière « huile de palme » : des **malaxeurs améliorés** et de **presses d'extraction d'huile de palme**.

Malheureusement, aucun achat n'a été fait pour réaliser ces activités, faute d'aboutissement de la procédure des marchés publics. L'acquisition de ces fournitures est de nouveau planifiée en 2018.

Le marché de construction des infrastructures d'entreposage de produits agricoles est en voie de lancement par la cellule de marché public.

Compte tenu du plafonnement budgétaire en 2018, les quantités des équipements à fournir et des dépôts à construire ont été revues à la baisse. Ces activités sont re-planifiées pour l'année 2018 (l'installation/construction et au suivi – accompagnement de gestion de ces équipements et des infrastructures d'entreposage de produits agricoles).

En 2017, six unions des OPB ont été accompagnées pour :

- l'élaboration de leur projet professionnel ;
- l'élaboration de leur plan de travail annuel ;
- l'élaboration de leur manuel de procédures de gestion administrative et financière ;
- l'élaboration et mise œuvre du plan de commercialisation des produits agricoles ;
- l'établissement du compte d'exploitation équilibré de produits mis en vente ;
- l'élaboration de leur plan d'affaire et
- l'utilisation des outils de gestion financière.

**2.1.2. Accompagner les bénéficiaires dans la gestion et la maintenance des investissements**

▪ **Les OPB émergentes**

Le système d'accompagnement des nouvelles OPB et unions de transformation reposera sur le même principe que le système d'accompagnement des OPB. Une méthode qui permet de séquencer dans le temps les formations et le suivi, d'après le degré d'autonomisation du service et de l'OPB.

▪ **Les unions déjà existantes**

En 2017, 115 membres de 6 unions ont été accompagnés à la mise en place et à l'utilisation des outils de gestion suivant une stratégie et un plan de renforcement de capacités.

**2.1.3. Renforcer la compétence des femmes en matière d'entrepreneuriat agricole et de leadership féminin**

Cette activité n'a pas été développée en 2017. Elle se fera de concert avec l'ATN chargée du Genre et responsable du quatrième résultat du PRODAKOR. Néanmoins 16 membres de 9 micro-entreprises des organisations de femmes ont été formés et accompagnés au montage de leur plan d'affaire.

L'accompagnement et l'appui en équipements des micro-entreprises des femmes se feront en 2018 en concertation avec l'ATN responsable du volet Genre du PRODAKOR.

## **SR 2.2. : Les capacités de commercialisation des OPA et de leurs faitières sont renforcées**

### **2.2.1. Mettre en place un dispositif efficace d'information sur les prix et les marchés**

L'étude de faisabilité du système d'information de marché et de prix de produits agricoles a été réalisée au dernier trimestre 2017. La mise en place proprement dite du SIM/SIP se fera en 2018.

### **2.2.2. Améliorer la capacité des OPA et faitières dans la commercialisation**

Sur les 6 unions identifiées, seules 5 ont pu être accompagnées en 2017, à la commercialisation de produits agricoles de leurs membres (OPB) en ventes groupées.

Par contre en ce qui concerne la formation sur les opérations de post-récolte et la commercialisation des produits, les membres des OPB de 6 unions identifiées ont effectivement participé à cette activité. Après la formation des membres de ces unions seules 5 unions sont arrivées à élaborer et à exécuter :

- le plan de commercialisation de produits récoltés en saison B 2017 ;
- le projet d'affaire ;
- les outils de gestion administrative et financière (manuel de procédures de gestion ; documents de caisse et comptable, ...) ;
- les outils de gestion de dépôt (fiche de stock, fiche d'inventaire, ...) ;
- le compte d'exploitation prévisionnel et réel des produits vendus et
- deux unions (Fraternité et CIPOUD) ont actualisé leurs statuts et RI.

Pour ces premières opérations de vente groupées de produits agricoles organisées par 5 unions ci-dessous (voir tableau en bas), 59 sur 78 OPB membres des unions ont regroupées leurs produits, dont 100 565 kg (soit 100 tonnes) de maïs et 6 400 kg (soit 6,4 tonnes) de niébé.

Ces opérations ont permis aux membres des OPB de gagner les marges brutes de 8 à 12% alors que cette marge fût négative (cfr rapport de diagnostic de la filière de maïs dans la Province de Kasai Oriental 2015). Ces marges varient d'une union à l'autre tenant compte du coût des frais de transport (distance entre le site de production et celui de commercialisation/consommation) et des charges de production.

Les quantités des produits vendus en saison agricole B 2017 par chaque union et leurs valeurs monétaires sont les suivantes :

Unions	Nombre d'OPB impliquées	Quantités des produits vendus			
		Maïs (kg)	Valeur (USD)	Manioc (kg)	Valeur (USD)
CIPOUD	7	3 075	1 665	6 400	4 076
FULULUKAYI	21	3 225	1 746	0	0
FRATERNITÉ	5	3 000	1 624	0	0
PRODDIM	10	51 140	27 687	0	0
UADAT	35	40 125	21 724	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>100 565</b>	<b>54 446</b>	<b>6 400</b>	<b>4 076</b>

### **2.4.3 Analyse des progrès réalisés**

Comme dit plus haut, plusieurs activités de ce résultat sont en retard. Mais l'accompagnement des unions, niveau où se réalise les activités de transformation et

commercialisation, avec des activités soft s'est poursuivi normalement. Des nombreuses formations ont été organisées à cet effet.

Pour l'année 2018, il faudra donc que le rythme de mise en œuvre des activités dans ce résultat puisse être accélérer.

**Quelques effets observés auprès des bénéficiaires suite à l'action du PRODAKOR pour ce résultat.**

1° Les membres des OPB ont compris que travailler en groupe leur procurait une force qui les aide à avoir une marge de manœuvre. C'est pourquoi les membres de ces OPB ont pu regrouper leurs produits et faire des « *ventes groupées* », afin de mieux négocier les prix et de mieux vendre.

2° Les membres des OPB regroupés dans des unions ont commencé à avoir des *réflexes d'entrepreneurs* en élaborant le compte d'exploitation pour savoir s'ils gagnaient ou au contraire travaillaient à perte. C'est ainsi qu'ils ont constaté à l'issue de la première opération de vente groupée en saison B 2017 que leur marge brute a augmentée entre 8 à 12 %.

3° Les membres des unions ont réalisé eux-mêmes toutes les démarches liées à la vente de leurs produits agricoles, sans attendre l'appui de qui que ce soit.



## 2.5 Performance de l'output 3

### 2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée					
Indicateurs	Valeur de la Baseline 2014	Valeur année 2015	Valeur année 2016	Valeur année 2017	Cible finale 2018
Nombre des cadres de concertation institutionnel sur les filières vivrières et huile de palme créé au niveau des secteurs	0	-	0	0 (processus en cours)	16
Augmentation d'autonomie des OPB et des unions dans le temps	0	1 175 OPB I (100%)	456 OPB I (29%)	424 OPB I (23%)	199 OPB I (13%)
	0	0	1 089 OPB II (71%)	1 125 OPB II (77%)	1 200 OPB II (77%)
	0	0	0 OPB III (0%)	0 OPB III (0%)	150 OPB III (10%)
Nombre de cadres de concertation paysan fonctionnels dans les bassins de production	0	-	0	0 (processus en cours)	15
Nombre de notes d'orientation stratégique et opérationnelle composée par IPAPPEL et IPDR sur le pilotage des politiques sectorielles	0	0	0	0	4

Il y a actuellement sur terrain 1 549 OPB, dont 748 OPB dans la Province de Lomami et 801 OPB dans celle du Kasai Oriental, qui sont accompagnées par les deux services publics IPAPPEL et IPDR.

L'accompagnement pour l'autonomie fait qu'actuellement ces OPB sont réparties de la manière suivante en 2017 : 424 OPB de niveau I dites « **émérgentes** », dont la plupart se retrouvent dans les 8 nouveaux bassins (387 OPB) et 37 seulement dans les anciens bassins; 1 125 OPB de niveau II dites « **expérimentées** » et aucune OPB de niveau III dites « **autonomes** ». Il y a cependant un certain nombre d'OPB qui peuvent déjà être classées au niveau III. Mais cette évaluation se fera en 2018, afin de revoir le classement actuel.

L'activation des cadres de concertation aussi bien au niveau des bassins de production (15 cadres) que des secteurs administratifs (16 cadres) n'a pas pu se faire à cause de plusieurs raisons, parmi lesquelles :

- la nécessité de démarrer ce travail selon la stratégie « **bottom - up** », c.à.d commencer par la base pour ensuite remonter au niveau du territoire. Il est important que l'accompagnement du monde rural puisse faire émerger des leaders paysans locaux qui soient à mesure de défendre les intérêts des agriculteurs, que de laisser toujours les « intellectuels » et « bureaucrates » des villes parler au nom des agriculteurs ;
- l'apparition des incompréhensions avec la coordination provinciale du CARG qui a cherché à imposer la démarche « **top - down** » en s'appuyant sur l'arrêté du Gouverneur créant le CARG. Cette incompréhension est entretenue dans un jeu de rapports de force conduisant au contrôle des CARG présentés plus comme une structure verticale issue de la réorganisation du ministère nationale de l'agriculture et pas vraiment comme « **cadre de concertation** » qui ne nécessite pas une structuration formelle et hautement hiérarchisée.

## 2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Améliorer la collecte et l'échange d'information sur les interventions du secteur agricole			x	
2 Améliorer la concertation entre les différents acteurs du secteur agricole et suivi des interventions			x	
3 Appuyer un processus des structurations des OPA et des unions et faitières	x			
4 Appuyer les CARG territoires et secteurs comme lieux d'échange et de concertation du secteur agricole				x
5 Sensibiliser les acteurs du secteur au niveau de différents CARG territoires et secteurs, aux enjeux, conflits et processus de conciliation autour des fonciers				x

Le travail d'accompagnement des OPB sur le chemin de l'autonomie est restée la grande activité réalisée dans le domaine de la gouvernance agricole, car il fallait d'abord organiser les producteurs agricoles qui vivent en milieu rural, avant de penser à élaborer des politiques agricoles pour lesquelles ils doivent être partie prenante.

Pour ce qui concerne l'autonomisation des OPB, comme c'est un processus de longue haleine, le PRODAKOR ne peut que souhaiter l'émergence d'un premier noyau des OPB de niveau III, qui pourront servir de modèles pour inciter les autres à évoluer vers ce niveau.

Aucune note d'orientation rédigée par les services techniques et destinée aux autorités provinciales n'est encore rédigée. Le problème réside aussi bien dans les efforts d'accompagnement à mettre en œuvre pour aider ces services à accomplir cette nouvelle tâche qu'ils n'ont jamais réalisé jusque-là. Cet accompagnement n'est pas encore là. Le deuxième problème réside dans l'amélioration de la communication entre les responsables de ces services déconcentrés avec les autorités provinciales. Ces relations sont floues et souvent ambiguës, car il n'y a pas encore de texte qui les clarifie de manière formelle.

## 2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Par rapport au résultat relatif à la gouvernance du secteur agricole, nous remarquons un progrès appréciable pour ce qui est de l'augmentation de l'autonomie des OPB. Pour ce faire, sur 1 549 OPB, il y a déjà une grande partie qui est déjà au niveau II, soit 77% et ce chiffre pourra encore évoluer en 2018 où certaines d'entre elles pourront déjà arrivées au niveau III, c.à.d. des OPB « **autonomes** ».

Plusieurs activités sont en retard de mise en œuvre. Il s'agit des sous-activités :

- *améliorer la collecte et l'échange d'information sur les interventions du secteur agricole ;*
- *améliorer la concertation entre les différents acteurs du secteur agricole et*
- *suivi des interventions, ne sont actuellement pas réalisées dans le délai. Néanmoins, le suivi des interventions se fait dans le délai.*

Le comité de pilotage, composé de l'IPAPEL, IPDR, INERA, SENASEM et PRODAKOR, s'est régulièrement réuni en 2017 et a fait à chaque fois le bilan de campagne, ainsi que les adaptations nécessaires aux itinéraires techniques, en fonction du retour d'expérience des différentes parcelles expérimentales réalisées par les OPB sur terrain. La remontée des informations de terrain ont permis d'adapter les modules de formation et le recyclage des agents en fonction de ces enseignements.

Si le schéma d'autonomisation des OPB est clairement défini en ce qui concerne l'organisation et la structuration avec les 15 étapes, il s'avère nécessaire d'avoir également des critères d'autonomisation sur le plan des techniques agricoles.

C'est pourquoi un schéma d'autonomisation sera mis en œuvre pour la partie technique pour les OPB de la filière cultures vivrières avec les critères ci-dessous définis :

<b>Catégories OPB</b>	<b>Critères de classement</b>	<b>Observations</b>
<b>I. Filière vivrière</b>		
<b>OPB I</b>	* Parcelle expérimentale	OPB <b>émergente</b> qui ne réalise que le service de la Parcelle Expérimentale.
<b>OPB II</b>	* Parcelle expérimentale + Niveau adoption ITK par les membres	OPB <b>expérimentée</b> qui réalise le service de la PE, mais dont la moitié des membres appliquent les meilleurs ITK dans leurs champs individuels.
<b>OPB III</b>	* PE + Niveau adoption ITK par les membres + Essais variétaux (ou multiplication semences ou champ avec meilleur ITK)	OPB <b>autonome</b> qui réalise le service de la PE, dont la moitié des membres appliquent les meilleurs ITK dans leurs champs individuels et qui a un champ collectif où le meilleur ITK est appliqué, pour des besoins didactiques et de diffusion, mais aussi pour renflouer la caisse de l'OPB avec la vente des produits de ce champ.
<b>II. Filière Palmier à huile</b>		
<b>OPB I</b>	* Pépinière palmier à huile	OPB <b>émergente</b> qui ne réalise que le service de pépinière et vend les plants sains de palmier à huile
<b>OPB II</b>	* Pépinière + verger expérimental	OPB <b>expérimentée</b> qui réalise le service de pépinière et qui a aussi un verger expérimental.
<b>OPB III</b>	* Pépinière + verger + plantations membres	OPB <b>autonome</b> qui réalise le service de pépinière, a un verger expérimental et dont les membres ont acheté les plants et possèdent des plantations individuelles de palmier à huile.

### **Quelques effets observés auprès des bénéficiaires suite à l'action du PRODAKOR pour ce résultat.**

1° Il y a maintenant *une meilleure couverture géographique de l'IPAPEL et de l'IPDR* dont les agents sont présents dans l'ensemble de la zone couverte par les activités appuyées par PRODAKOR, depuis les villages jusqu'en provinces, en passant par les secteurs et les territoires. Maintenant ces services peuvent fournir des données basées sur les réalités de terrain. D'ailleurs *les données disponibles au PRODAKOR proviennent de ces services*. Ce qui est un changement majeur.

2° *Les OPB accompagnées par l'IPAPEL et l'IPDR ont acquis leur autonomie vis-à-vis de la tutelle des ONGD locales*. Elles cherchent maintenant à autonomiser les services qu'elles rendent à leurs membres, mais ne dépendent plus des ONGD qui les « *enveloppaient* » par le passé.

## 2.6 Performance de l'output 4

### 2.6.1 Progrès des indicateurs

<b>Output 4 : Le leadership des femmes rurales est renforcé</b>				
<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur de la Baseline 2014-2015</i>	<i>Valeur année 2016</i>	<i>Valeur année 2017</i>	<i>Cible finale 2018</i>
Nombre de cadre de concertation genre accompagné en Province et territoire	0	0	2	8
Nombre des micros entreprises rurales féminines accompagnées par le PRODAKOR	0	0	8	8
Nombre d'associations de femme accompagnées par le PRODAKOR dans un processus de renforcement des capacités	0	0	36	30
Augmentation du nombre de femmes impliquées dans les organes de gestion des OP	0	39	39	Augmentation

En 2017, deux cadres de concertation ont été animés dont une dans la Province du Kasai Oriental et l'autre dans la Lomami. Ces cadres de concertation sont multi-sectorielles et s'occupent de la thématique Genre dans les domaines couverts par les trois volets du Programme Kasai Oriental et Lomami de Enabel c.à.d l'agriculture, le désenclavement et l'enseignement technique et professionnel.

Pour ce qui est de l'entrepreneuriat féminin, 8 micro-entreprises ont été identifiées et accompagnées en matière de formation de renforcement des capacités des gestionnaires. Il est prévu un appui en équipements de transformation qui est planifié pour l'année 2018. Il faut signaler aussi que 30 OPB féminines ont bénéficié également de ces formations de renforcement des capacités, même si elles ne sont pas concernées par les appuis matériels.

Un audit genre réalisé en 2017 au sein des OPB qui bénéficient de l'appui de PRODAKOR a permis d'identifier 39 femmes aux postes de responsabilité. Ce qui constitue un bon départ, même si ce nombre est insignifiant par rapport au total des OPB appuyées qui est de 1 549.

### 2.6.2 État d'avancement des principales activités

<b>État d'avancement des <u>principales</u> activités</b>	<b>État d'avancement :</b>			
	A	B	C	D
<b>SR 4.1 Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé</b>				
1 Appuyer les espaces d'échanges entre les hommes et les femmes sur la division des tâches et responsabilités dans le secteur agricole		X		
2 Appui au conseil provincial de la femme			X	
<b>SR 4.2 Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère publique est créé</b>				
3 Appui à la division Genre et Enfant, à l'IPAPEL pour renforcer les synergies sur l'intégration du Genre dans la politique sectorielle		X		
4 Élaborer un plan d'action Genre pour le secteur de l'agriculture			X	

## 2.6.3 Analyse des progrès réalisés

**SR4.1. Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé.**

**Appuyer des espaces d'échange entre les femmes et les hommes sur la division des tâches et responsabilités dans le secteur agricole**

Le travail a consisté à l'identification et priorisation des thèmes d'animation des espaces d'échanges avec les bénéficiaires, membres des différentes structures accompagnées (OPA, ONG, Leaders locaux, Institutions...).

Ensuite plusieurs rencontres d'échanges sur les différents thèmes priorisés ont été organisés et qui ont regroupé au total plus de 400 participants, parmi lesquels 150 hommes et 250 femmes, membres des structures communautaires de la zone d'intervention du PRODAKOR (OPA, ONG, leaders locaux...).

Parmi les 250 femmes qui ont pris part à ces différentes rencontres, 20 % étaient des bénéficiaires des graines pré germées de palmier à huile pour la réalisation de leurs pépinières ; 30 % était des femmes DT et animatrices dans les OPB. On voit dans la photo ci-dessous une femme DT lors d'une réunion de travail avec l'OPB Kahuma de Ngandajika.



*Femme DT de l'OPB Kahuma (assise avec robe de couleur verte), Territoire de Ngandajika*

Les thèmes priorisés lors de ces échanges étaient les suivants :

- ✓ Genre dans le secteur agricole (droits d'accès et d'usage des ressources, répartition des tâches et responsabilités dans le foyer) ;
- ✓ Droits humains et violence basée sur le genre ;
- ✓ VIH – SIDA et le dépistage volontaire et
- ✓ Leadership des femmes productrices dans les OPA.

Ces espaces d'échanges mixtes permettent de conscientiser les hommes sur le respect de droits à la parole, l'écoute, la convivialité dans les rapports humains au sein des structures communautaires et enfin accès aux ressources.

**Émergence d'un collège des formatrices locales avec le ciblage de 37 OPA, inclusivement féminines, dont les membres sont accompagnés dans un processus de renforcement des capacités.**

Ce groupe des femmes, mobilise, restitue et anime des échanges, à la base, auprès des autres OPA. Une manière de constituer un réseau des femmes leaders porteuses de changement.

## Renforcement de l'autonomie des femmes à travers leurs microentreprises.

### Huit micro-entreprises féminines engagées dans l'agroalimentaire ont bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi de proximité par :

- ✓ la réalisation des états de lieux à travers des diagnostics de toutes ces 8 micro-entreprises ;
- ✓ le montage d'un plan d'affaire pour chacune d'elle et
- ✓ l'organisation d'une visite de terrain dans le site de chacune d'elle.

Ces 8 micro-entreprises des femmes sont les suivantes :

Provinces	Micro-entreprises
1. Lomami	AFDI TSHIANSEVU BA MAMU PFP
<b>Sous-total Lomami</b>	<b>3</b>
2. Kasai Oriental	OFDK DISANKA PEACEDEK TUDIENZELA MIDIMU YA BAMAMU
<b>Sous-total Kasai Oriental</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8</b>

Ce nombre réduit des micro-entreprises des femmes ne reflète pas l'ensemble de la réalité de ces deux provinces. Le PRODAKOR a dû se limiter à ce premier groupe pour des raisons de plafonnement budgétaire, mais aussi pour une phase test qui permettra de mieux affiner la démarche et de corriger les erreurs éventuelles avant une éventuelle extension de l'action.

L'appui de ces micro-entreprises en équipements de travail est planifié pour l'année 2018. Il s'agit, selon le domaine d'action de :

- \* *malaxeur et presse d'extraction d'huile de palme ;*
- \* *boudineuse pour la fabrication du savon*
- \* *four à pain etc.*

Les activités de renforcement des capacités, de suivi-accompagnement en gestion, marketing, techniques de transformation des produits et maintenance des équipements pourront se faire par la même occasion.

**L'audit organisationnel genre sur le positionnement des femmes au sein des comités de gestion des OPA et autres structures (moniteurs, agronomes, délégué technique, animateurs).** Cette activité est menée en synergie avec le Résultat 3 sur le processus d'accompagnement à l'autonomisation des services des OPB avec la catégorisation en niveau I, II, III.

La difficulté majeure, pour la majorité des femmes rurales reste le niveau d'instruction très faible. Un programme d'alphabétisation est réalisé par PRODEKOR qui travaille en synergie avec PRODAKOR. Cette synergie a permis de mettre à la disposition de deux provinces, un groupe de 43 agents formateurs en alphabétisation, qui ont pu instruire en 2017, un total de 500 femmes, chefs des ménages, dans différents sites. Aujourd'hui, ces femmes savent déjà lire, écrire en langue locale et calculer.

**SR4.2. Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère publique est créé.**

**Appui à la Division Genre, Famille et Enfant et à l'IPAPEL pour renforcer les synergies sur l'intégration du genre dans la politique sectorielle.**

## **Cet appui a consisté en 2017 au montage d'un dispositif structurel pour la pérennisation des acquis genre pour les deux provinces.**

Il s'agit de la mise sur pied de deux fonds d'appui aux initiatives des femmes. L'un au Kasaï oriental, dénommé « Fonds d'Appui aux Initiatives des Femmes du Kasaï Oriental », en sigle FAIFKOR et l'autre dans la Lomami, dénommé « Fonds d'Appui aux Initiatives de Développement des Femmes de Lomami », en sigle FAIDFLO.

Ces deux fonds constituent des outils innovants, autonomes d'appui au service genre dans la mobilisation de fonds (cotisations, droits d'adhésion des membres, subsides ...) pour accompagner les initiatives économiques des femmes par l'octroi de crédits remboursables et le renforcement des capacités des femmes dans les deux provinces.

L'émergence de ces fonds qui a bénéficié de l'expertise d'une structure spécialisée, le GEMIFIC, ne demande qu'à être actionné et pourra intervenir au-delà de la zone d'interventions actuelle du programme. Ce sont des structures multi-acteurs (80% société civile et 20% étatiques).

L'émergence de ce dispositif s'est fait en trois étapes :

- ✓ Définition de la vision, objectif, dénomination, mise en place des organes de gestion ;
- ✓ Définition des rôles et responsabilités de chaque organe ;
- ✓ Phase test.

Si les deux premières phases ont été réalisées sans encombre avec l'appui de GEMIFIC, la phase test n'a pas encore eu lieu et pourra se faire en 2018. Un accompagnement de proximité auprès de deux structures est envisagé pour des questions de communication, opérationnalisation, organisation et marketing du fonds auprès d'autres bailleurs de fonds.

### **Élaborer un plan d'action genre pour le secteur de l'agriculture**

Cette activité avait déjà été réalisée en 2016 et le plan d'action Genre pour le secteur de l'agriculture est disponible. Seulement le travail de sa mise en œuvre avec l'appui de l'IPAPEL se fait timidement. Il faudra accélérer la mise en route de ce plan en 2018.

#### **Quelques effets observés auprès des bénéficiaires suite à l'action du PRODAKOR pour ce résultat.**

1° On remarque que le nombre de femmes qui ont accès aux ressources autrefois réservées aux hommes augmente. Aujourd'hui il y a des femmes qui ont des pépinières et des jeunes plantations de palmier à huile amélioré.

2° Il y a aussi de plus en plus des femmes qui ont des responsabilités dans leur travail. Elles sont monitrices agricoles, Déléguées Techniques (DT) des OPB et Servicom du Développement Rural.

3° La parole des femmes au Kasaï Oriental et Lomami commence à se libérer petit à petit, de manière limitée certes, au sein des OPB dans un premier temps.

## 2.7 Thèmes transversaux

### 2.7.1 Genre

Le Genre est un résultat à part entière et il a été traité au 2.6 concernant les performances de l'output 4.

### 2.7.2 Environnement

Les pratiques agro-écologiques prônées par le PRODAKOR vise à améliorer la productivité et la production agricole tout en préservant l'environnement des dégradations éventuelles dues à l'action anthropique des agriculteurs.

Toutes les pratiques évoquées dans le rapport des résultats de 2016 sont en cours d'application et restent valables pour cet exercice 2017 et jusqu'à la clôture de ce programme. Elles ont pour finalité de :

- ➔ *Reconstituer l'humus dans la durée, par l'utilisation d'engrais verts, essentiel à la structure, à la stabilité et à la fertilité des sols ;*
- ➔ *Stabiliser les sols, ses couches pédologiques et sa vie, en diminuant les opérations de labour ;*
- ➔ *Fixer l'azote et le carbone par les légumineuses en cultures associées, en essences forestières et par des plantes annuelles et pluriannuelles ;*
- ➔ *Favoriser la remontée des éléments minéraux par les légumineuses forestières à racine à pivot ;*
- ➔ *Diminuer les coûts de production en réduisant la main d'œuvre sur les opérations de labour et de sarclage.*

### 2.7.3 Autres

Le thème de **VIH – SIDA** a également été abordé lors de la mise en œuvre des activités de l'output 4 liées au Genre. Il y a eu également la participation de l'ATN en charge des violences sexuelles et du VIH – SIDA du PRODADEKK qui avait effectué une mission d'appui au Programme Kasai Oriental et Lomami de Enabel, avec la participation de tous les 3 volets (agriculture, désenclavement et enseignement technique et professionnel).

Ce thème est ensuite animé, de manière régulière et en synergie avec l'équipe communication, éducation et information du PRODEKOR.

Quant au thème sur les **droits de l'enfant**, le PRODAKOR travaille en appui aux écoles techniques agricoles, notamment l'ITAV Tshioji appuyé par EDUKOR pour renforcer les capacités des enseignants et des élèves en ce qui concerne la technologie du palmier à huile de la variété CIRAD fournie par PalmElit, pour ce qui est de la conduite de pépinière et de la plantation. Le PRODAKOR ne fait travailler aucun enfant et insiste sur le fait que la place de l'enfant est à l'école.



## 2.8 Gestion des risques

Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Instabilité politique et sécuritaire	DTF	DEV	High	High	Very High Risk	. Un suivi de sécurité sur l'ensemble du pays et les changements de gouvernement seront observés au niveau du COMPAR	Représentant Résident	sept-18	En cours	En cours
						. Suivi de la situation sécuritaire dans les territoires de la zone d'intervention du Programme Kasai Oriental et Lomami.	Coordinateur CTB Kasai Oriental et Lomami	sept-18	En cours	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Problèmes de gestion foncière qui réduisent l'accès et les investissements, surtout pour les femmes	DTF	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	. Sensibilisation sur le droit foncier et actions de médiation à travers les cadres de concertation notamment via les chefs de terre.	ATN PRODAKOR R1, R3 et R4	sept-18	Suite à la restriction budgétaire, cette activité ne pourra plus être organisée en cette année 2017 comme prévu.	Nouveau

						. Activités de vulgarisation des textes légaux du domaine agricole (loi agricole, loi foncière).		sept-18	Cette activité ne pourra plus se tenir, suite à la restriction budgétaire en cours, qui nous oblige à nous focaliser sur les activités phares.	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Les tracasseries persistent et démotivent les paysans et paysannes à investir dans l'agriculture	DTF	DEV	High	Medium	High Risk	. Organiser des séances de concertation avec les acteurs locaux du secteur agricole sur les questions des tracasseries administratives et policières.	Synergie des ATN PRODAKOR (R3) et PRODEKOR.	sept-18	Activité annulée.	Nouveau
						. Répertorier toute la documentation relative aux différentes taxes légales en vigueur en lien avec le secteur agricole.			Activité annulée.	

						. Appui aux services publics compétents et aux organisations de la société civile pour la vulgarisation de la nomenclature et des taux des taxes légales auprès des contribuables du secteur agricole.		sept-18	Activité annulée.	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Faible niveau de coordination entre acteurs du secteur au niveau de la province	DTF	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	. Des activités pour améliorer la concertation sont explicitement prévues dans le PRODAKOR.	ATN PRODAKOR R3	sept-18	En cours	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Pas de renouvellement des cadres nationaux et donc peu de personnel étatique fonctionnel au niveau de la province	DTF	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	. Adaptation des ambitions du programme.	ATI PRODAKOR + Coordinateur Programme Kasai Oriental et Lomami + Représentant Résident.	juil-16	Réalisé	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Changement climatique	DTF	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	. Diversification des cultures et des variétés ainsi que la vulgarisation des pratiques culturales agroécologiques.	ATN PRODAKOR R1	En cours	En cours	En cours

						. Sensibilisation des exploitants agricoles familiaux à l'éducation environnementale.	Synergie des ATN PRODAKOR (R1) et PRODEKOR (Environnement).	sept-18	Activité annulée.	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Enclavement des zones de production	DTF	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	. Synergie avec le PRODEKOR et institutions en charge de la maintenance des pistes rurales (pistes à réhabiliter déjà identifiées).	ATI PRODAKOR + PRODEKOR	juil-16	Réalisé	Terminé
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Dégradation de la fertilité des sols et de l'environnement	DTF	DEV	Medium	High		. Développer la gestion intégré des sols avec des nouvelles pratiques culturales de restauration des sols.	ATN PRODAKOR R1	En cours	En cours	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Faible prise en compte du genre de façon transversale	DTF	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	. La participation, le ciblage, la responsabilité des femmes sont prises en compte dans les activités de production et de transformation des produits.	ATN PRODAKOR R2 et R4	sept-18	En cours	En cours

						. Échanges réguliers au sein du personnel CTB Kasai Oriental et Lomami et des collaborateurs des services publics sur les questions du Genre.	ATN PRODAKOR R4	sept-18	En cours	
						. Sensibilisation des Organisations Paysannes et animation des espaces d'échanges sur les questions du Genre dans le contexte du Kasai Oriental et de la Lomami.	ATN PRODAKOR R4	sept-18	En cours	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque de maladies avec un seul cultivar diffusé (PalmElit) de palmier à huile	MTR	DEV	Low	High	Medium Risk	* La surveillance des palmiers en pépinières comme en plantations est en cours pour déceler des maladies éventuelles.	* IPAPPEL * PRODAKOR	sept-18	En cours	En cours
						* Les contacts sont maintenus avec le fournisseur pour pouvoir lutter contre des maladies éventuelles.	PRODAKOR	sept-18	En cours	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Risque commercial avec obligation d'acheter les graines pré-germées auprès d'un seul fournisseur	MTR	DEV	High	High	High Risk	* Les contacts sont en cours avec l'INERA Yangambi pour diversifier la source d'approvisionnement en graines pré-germées.	PRODAKOR	sept-18	En cours	En cours
						<i>Insérer une ligne ici</i>				

Usage inapproprié des fonds dans le cadre des Conventions de Subsidés	Entrée en vigueur des Conventions de Subsidés comme outil de financement (01/2016)	FIN	Low	High	Medium Risk	- Analyse ex-ante des capacités organisationnelles du partenaire et CSub adaptée en fonction du diagnostic	RAFI + CG + PFO + ATI + ATN		Renforcement de l'équipe Finance avec notamment un PFO dédié à 100% aux Conventions de Subsidés (à 100% depuis juillet 2017 car couvrait le poste vacant de comptable Prodakor depuis novembre 2016)	En cours
						- Vérification de la réalisation des engagements (technique) et de la conformité des pièces justificatives (financière) avant déboursement de chaque nouvelle tranche				
						- Contrôles et suivis du partenaire selon planning défini				
						- Renforcement des capacités du partenaire par accompagnement CTB				
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Fraude dans le processus d'achat (partage marge fournisseur-gestionnaire achat CTB, fausses factures, sélection arbitraire des fournisseurs/prestataires, matériel livré non conforme, etc)	Début du programme	FIN	Low	High	Medium Risk	- Procédures standard d'achat définies dans le Manuel de procédures Marchés Publics RD Congo, et reprises dans le Manuel Spécifique KOR	RAFI + CG		Procédures en place	En cours
						- Contrôles et suivis du partenaire selon planning défini				

						- Validation des engagements et des paiements selon registre des signataires mandatés + Visa RAFI sur bons de commande au-delà de 2500 EUR (visa CG sinon)				
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Fraude lors des ateliers (liste fictive de participants, montants abusifs des frais de mission, fausses factures, etc)	Début du programme	FIN	High	Low	Medium Risk	- Forfaits transport, logement et per diem définis dans l'annexe 4 du Manuel spécifique	RAFI + CG + ATI + ATN		Procédures en place + nouveau Memo (n°6) publié en juin 2017 sur comment justifier les avances d'ateliers	En cours
						- Demande d'une liste de participants dans les TDR à comparer avec la liste de présence finale signée				
						- Visa FIN nécessaire sur les TDR et le budget Atelier avant d'octroyer l'avance				
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Perte/vol du stock	Début du programme	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	- Existence de fiches de stock à jour	RAFI + Logisticien Programme		Procédure en place Contrôles physiques aléatoires effectués régulièrement	En cours
						- Rapportage logistique mensuel (réconciliation fiches de stock et inventaire technique)				

						- Mouvements (entrée/sortie de stock) validés à travers des bordereaux d'expédition et des PV de réception archivés mensuellement				
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Détournement lié à l'utilisation des véhicules (perte/vol de carburant, revente pièces de rechange, entretiens abusifs, etc)	Début du programme	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	- Contrôle ex-ante avant validation entretien véhicule/sortie magasin pièce de rechange sur base d'une fiche de suivi d'entretien à jour	RAFI + Logisticien Programme		Analyse de l'historique des entretiens et de leur fréquence	En cours
						- Stockage des pièces usagées			Contrôle physique du stock	
						- Gestion du carburant via pompe électronique et réconciliation mensuelle des fiches de stock carburant de chaque station service/citerne avec les carnets de bord de chaque véhicule			Analyse des moyennes de consommation des véhicules par mois	
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Fraude dans la gestion de caisse (écarts, avances à des fins personnelles, avances non justifiées, vol, etc)	Début du programme	FIN	Low	Medium		- Comptage de caisse journalier et réconciliation avec registre de caisse	RAFI + CG		Procédure en place et contrôles réguliers effectués	En cours
						- Seuils maximum de cash en caisse définis et appliqués				



						- Contrôle mensuel de la liste des avances ouvertes à la clôture comptable <i>Insérer une ligne ici</i>				
Braquage au bureau CTB, à la banque ou sur le trajet/de et vers les antennes/lors des ateliers/lors de activités de terrain	Début du programme	FIN	Low	High	Medium Risk	- Seuils maximum de cash en caisse définis et appliqués - Caisnes rangées chaque soir dans coffre - Présence d'un gardien à l'entrée du bureau. Entrées et sorties enregistrées dans un carnet - Discrétion et confidentialité des opérations de caisse et des mouvements de et vers la banque <i>Insérer une ligne ici</i>	RAFI + Caissière		Être attentif à l'évolution du contexte Eviter les habitudes Varier les jours, heures, trajets, montants <b>Insister sur la discrétion</b>	En cours
Solidité bancaire et professionnalisme (erreurs volontaires ou involontaires de la banque, fonds non disponibles car retenus par la banque, commissions excessives, vulnérabilité financière)	Début du programme	FIN	Low	High	Medium Risk	- Choix d'une banque solide - Contrôles et réconciliations bancaires au moins hebdomadaires - Communication effective avec la banque en cas de problème pour une résolution rapide <i>Insérer une ligne ici</i>	RAFI + CG + Comptables (+ SC pour relations avec la banque)		Soldes bancaires et transactions vérifiées continuellement	En cours

Fraude dans l'émission et/ou l'encaissement de chèques	Début du programme	FIN	Low	Low	Low Risk	- Registre des chèques à jour fourni par les comptables avec les pièces probantes à chaque clôture comptable	RAFI + CG + Comptables		Vérification régulière de l'applicabilité des mesures décrites en colonne G + Réduction des paiements par chèque depuis juin 2017 car la plupart des fournisseurs ont un compte en banque (et si ce n'est pas le cas, les comptables insistent pour qu'ils en ouvrent un au nom de leur société)	En cours
						- Réconciliation bancaire régulière				
						- Chéquiers vierges gardés dans coffre - Chèques émis au nom d'une société privilégiés - Pièce d'identité et procuration exigées pour retrait des chèques - Chèques barrés dans la mesure du possible - Chéquier en cours rangé dans un tiroir fermé à clé				
						<i>Insérer une ligne ici</i>				
Faux et usage de faux (signatures imitées, faux cachets utilisés, faux documents fournis, etc)	Début du programme	FIN	Low	Medium	Low Risk	- Registre des signataires établi et suivi (annexe 1a du Manuel Spécifique) et signatures multiples permettant de réduire le risque	RAFI + CG		Vérification régulière de l'application stricte des mesures énoncées en colonne G	En cours
						- Liste avec spécimen des signatures des signataires mandatés établie et à jour				

						- Cachet des mandataires à ranger dans tiroir fermé à tout moment				
						<i>Insérer une ligne ici</i>				

### 3 Pilotage et apprentissage

L'apprentissage de différentes pratiques agro-écologiques doit se faire de manière progressive, au rythme de la compréhension et de l'adoption de ces pratiques par les agriculteurs. Dans ce long processus d'apprentissage, nous ne devons pas nous comporter comme dans une course de fond où toutes les techniques doivent être déroulées à la hâte, avec le risque de manque d'assimilation et d'appropriation par les bénéficiaires.

L'agriculteur est laissé dans la liberté totale de choisir telle ou telle autre pratique selon ses besoins et intérêts. L'accompagnement doit être patient et adapté au rythme d'avancement des bénéficiaires..

Cet accompagnement technique à la carte devra être également séquencée afin de déterminer les OPB qui sont en phase initiale, celles qui sont avancées et finalement celles qui sont autonomes. Quelques critères simples (tels que décrits plus haut, page 44) en fonction du travail qui se fait sur terrain devront être évalués en début de chaque saison agricole afin de déterminer la position des OPB et d'adapter ainsi le processus d'accompagnement à leur niveau.

Tableau de séquençage de l'accompagnement des OPB

Le couplage des critères techniques aux critères d'organisation décrits ci-dessous devait aider à mieux accompagner les OPB.

OP ?	Structuration socio-professionnelle	Services de la filière vivrière		Services huile de palme		Type d'accompagnement	
		OPB	Union	OPB	Union		
OP I - émergente 1 > 4	1 Liste membres vérifiés	A - Parcelle expérimentale	- Vente groupée	- Pépinière	- Vente groupée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation aux membres : pourquoi se grouper? pq un groupement échoue-t-il? quelles conditions pour réussir un groupement? qu'est ce qu'une OP? ...</li> <li>➤ Formation aux comités: qu'est ce qu'un comité? Qu'est ce qu'une AG? Qu'est ce qu'une caisse, RI? ...</li> <li>➤ Formation DT à la tenue du service</li> <li>➤ Accompagnement on job des différents responsables et outils de gestion (élaboration et tenue des cahiers)</li> </ul>	
	2 Comité représentatif à élire + réunions régulières		- Petits moulins et décortiqueuses	- Verger expérimental	- Presse/malaxeur amélioré		
	3 Premiers éléments du règlement intérieur						
	4 DT à élire						
OP II - expérimentée 1 > 11	5 Caisse + Fond de roulement	B - Parcelle expérimentale	- Vente groupée	- Pépinière	- Vente groupée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation du comité à la décision de décaisser et aux procédures de décaissement</li> <li>➤ Formation du trésorier aux procédures de décaissement et au suivi dans les cahiers de caisse</li> <li>➤ Formation DT à la tenue du service</li> <li>➤ Accompagnement on job des différents responsables et outils de gestion</li> </ul>	
	6 Election trésorier						
	7 Définition projet professionnel		- Appro-vente / équipement	- Petits moulins-décortiqueuses	- Verger expérimental		- Presse
	8 Planification des activités						
	9 Suivi des activités			- Appro-vente / équipement	- Appro-vente / équipement		- Appro-vente/équipement
	10 Bilan des activités						
11 Auto-évaluation (I > II > III)							
OP III - autonome 1 > 15	12 Statuts	C - Parcelle exp.	- Vente groupée	- Pépinière	- Vente groupée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation à la demande sous remise de dossiers avec prestataires extérieurs : ONG, privés, IPAPEL, PDR, ...</li> <li>➤ Co-financement et subvention pour service, investissements et fonds de roulement à la demande sous remise de dossiers et parts fonds propres</li> </ul>	
	13 Respect des statuts: structuration et décisions		- Appro-vente/équipement	- Appro-vente / équipement	- Verger expérimental		- Appro-vente/équipement
	14 Gestion stratégique - technique - financière			- Moulin			- Presse
	15 En réseau et reconnaissance par les autres acteurs						
	INSP. DEV. RURAL + ONG	INSP. AGRICULTURE	ONG	INSP. AGRICULTURE	ONG		

### 3.1 Réorientations stratégiques

A l'heure actuelle les activités se déroulent normalement au niveau des OPB et de l'organisation des « services » de base au profit de leurs membres. Ces activités se déroulent également de manière satisfaisante au niveau de la nouvelle stratégie de production et mise sur le marché des semences améliorées.

Les cadres de concertations ne sont pas encore activées à ce jour à cause de plusieurs contraintes déjà évoquées plus haut et leur mise en route sera l'une des actions majeures du programme en cette année 2018.

Il va de soi que les résultats issus des discussions des différents acteurs au niveau des cadres de concertation pourront ainsi remonter la chaîne jusqu'au niveau des autorités pour alimenter la mise sur pied de la politique agricole provinciale, qui est absente jusqu'à ce jour.

En plus des indicateurs de la matrice de suivi-évaluation et en préparation de la phase de sortie, le PRODAKOR compte déterminer quelques « **indicateurs orientés changement** » qui l'aideront à placer « **des cales** » pour consolider et pérenniser les acquis auprès des bénéficiaires.

### 3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Élaborer quelques « indicateurs de changement »	PRODAKOR – IPDR – IPAPEL – SENASEM – INERA – DIVIGENRE etc	Q1 2018
Lancer la catégorisation des OPB filières « vivrières » et « palmier à huile » sur le plan technique	PRODAKOR – IPAPEL	Q1 2018 et Q3 2018
Déterminer des nouveaux thèmes pour l'accompagnement des OPB sur le plan technique	PRODAKOR – SNV - IPAPEL – SENASEM – INERA	Q2 2018
Soigner la communication pour le développement (C4D) sur la stratégie et ses perspectives au sein du monde paysan	Tous	Continuellement
Encourager le partenaire congolais (gouvernements provinciaux du KOR et Lomami) à mettre des fonds à disposition pour étendre l'accompagnement des agriculteurs et renforcer la position des acteurs dans leurs rôles et mandats et assurer leur mise en réseau au sein des filières et du secteur	Tous	Continuellement
Assurer l'ancrage et la pérennisation des systèmes d'accompagnement et au développement des services agricoles	Tous	continuellement
Intégrer les dimensions d'autonomisation des services agricoles par l'efficience des dimensions structurelles, financières et techniques	Tous	continuellement
Assurer un bon dimensionnement et une bonne intégration des aspects techniques dans le contexte local	Tous	continuellement
Animer la réflexion sur le financement du secteur au niveau public et privé	PRODAKOR	continuellement
Assurer le contrôle, l'animation et l'accompagnement du dispositif stratégique	PRODAKOR	continuellement

### 3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Les premiers thèmes d'accompagnement sont en voie d'appropriation et il faudra introduire des nouveaux thèmes pour pouvoir garder l'attrait de la stratégie et encourager son amélioration continue dans le temps.	PRODAKOR et IPAPEL
Les gouvernements provinciaux du Kasai Oriental et de Lomami montrent de plus en plus leur intérêt par rapport à la stratégie d'organisation et d'accompagnement des agriculteurs telle que développée avec l'appui de PRODAKOR. Même si les moyens d'action leur font défaut actuellement, mais l'intérêt est là.	MINAGRI KOR et Lomami.
Les acteurs étatiques de terrain, à l'origine considérés « faibles », montrent un dynamisme, des capacités et des potentiels porteurs dans les secteurs, notamment dans leur couverture géographique	IPAPEL
L'intérêt des services publics et des acteurs paysans autour de la dynamique de service – filière est croissant	OPB, IPAPEL, IPDR
Certaines unions des OPB commencent à prendre des initiatives et ne restent plus « attentistes » vis-à-vis de l'État, du programme et des PTF	Tous les acteurs
L'accompagnement des paysans et des partenaires doit être séquencé et adapté au niveau de compétence	PRODAKOR

## 4 Annexes

### 4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
<b>1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?</b>				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
<b>1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?</b>				
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
<b>2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens &amp; équipements) sont-ils correctement gérés ?</b>				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		

	<b>D</b>	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>		
	<b>A</b>	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	<b>B</b>	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	<b>C</b>	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	<b>D</b>	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

<b>3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		X		
<b>3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?</b>				
	<b>A</b>	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	<b>B</b>	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	<b>C</b>	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	<b>D</b>	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
<b>3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?</b>				
X	<b>A</b>	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
	<b>B</b>	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	<b>C</b>	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	<b>D</b>	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
			X	
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>				
	<b>A</b>	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	<b>B</b>	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
X	<b>C</b>	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		



	<b>D</b>	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>		
	<b>A</b>	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
<b>X</b>	<b>B</b>	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
	<b>C</b>	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>		
	<b>A</b>	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
<b>X</b>	<b>B</b>	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	<b>C</b>	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>		
	<b>A</b>	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
<b>X</b>	<b>B</b>	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	<b>C</b>	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	<b>D</b>	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

## 4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

N°	Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
1	Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le plaidoyer pour faire avancer les processus de la réforme de l'administration publique et de la décentralisation en vue de promouvoir un environnement propice au développement local.	mai-14	SMCL			Gvt & CTB	ASAP		ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
2	Recommandation SMCL Nr.1 de: Appuyer les recherches sur les semences, établir une base des données sur les semences et ne garder que les mieux adaptées et plus performantes pour la vulgarisation auprès des ménages agricoles.	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	Prodakor	ASAP		ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
3	Recommandation SMCL Nr.1 de: Renforcer le partenariat entre le secteur public (les entités territoriales décentralisées) et privé (ONG, OPs, Fermiers, etc.) par leur implication active pour pérenniser les acquis du programme et promouvoir le développement agricole.	mai-14	SMCL			Prodakor	ASAP		ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				

4	Recommandation SMCL Nr.1 de: Rendre performant le système de production et de commercialisation des semences améliorée dans le but d'accroître le recourt aux semences certifiées améliorées ; et multiplier des expérimentations dans le but de démontrer aux paysans l'avantage d'acheter les semences améliorées	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	Prodakor	ASAP		ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
5	Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire un lobbying pour accélérer la promulgation de la loi semencière afin d'assurer la qualité et l'accès aux semences améliorées	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	assemblée	ASAP		CLOSED
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
6	Recommandation SMCL Nr.1 de: Faire recourt aux semences améliorées produites par les agro-multiplicateurs agréés pour la campagne agricole	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	province	Saison A		ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
7	Recommandation SMCL Nr.1 de: Ramener au niveau national la discussion sur la stratégie semence afin d'arriver à une approche cohérente et commune pour tous les PTF.	mai-14	SMCL		Voir document de stratégie semences	CTB – Province - UCAG	ASAP		CLOSED
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
8	Recommandation SMCL Nr.1 de: Créer des sites sentinelles dans chaque bassin de production pour avoir les données statistiques fiables et s'en servir dans la planification.	mai-14	SMCL			Moniteurs agricoles/ONG Ds appuyés par Prodakor	Saison A		CLOSED
9	Recommandation SMCL Nr.1	mai-14	SMCL			Prodakor	ASAP		ONGOING

	de: Revisiter le rapport sur la gouvernance agricole et en tenir compte dans le volet renforcement des capacités des structures locales sur terrain.								
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
10	Recommandation SMCL Nr.1 de: Mettre en place un système des champs communs des OPs afin que ces dernières distribuent les semences produites à leurs membres et non les vendre.	mai-14	SMCL						CLOSED
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
11	Recommandation SMCL Nr.2: Pour l'augmentation de la production : * Encourager la sélection	mars-15	SMCL		L'accompagnement à la sélection massale est intégrée dans la	ATN R1 PRODAKOR, SENASEM, INERA, IPAPEL	sept-18	En cours	ONGOING

	<p>massale au niveau des paysans qui réponde mieux aux conditions de la province du Kasai Oriental;</p> <p>* Diversifier les légumineuses dans la gestion intégrée de la fertilité des sols ;</p> <p>* Mettre l'accent sur l'amélioration des pratiques culturales pour accroître le rendement de production</p>				<p>nouvelle stratégie /méthodologie dans l'axe 2</p> <p>Sélection de techniques (SNV + INERA) durables intégrant les légumineuses de culture dans les associations culturales, les légumineuses d'engrais vert et de couverture dans les associations et rotations et des arbres fertilitaires mimosacées (albizia, leucena, cassia, samanea, ...)</p> <p>Ces techniques et l'amélioration des pratiques paysannes sont démontrées au sein de parcelles expérimentales paysannes autour desquels se développent les services d'expérimentation, de formation et d'appui-conseil</p>				
<b>12</b>	Recommandation SMCL Nr.2:	mars-15	SMCL		Planification de	ATN	sept-18	En cours	ONGOING

	Continuer la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les activités génératrices des revenus et l'emploi en milieu rural				l'appui à la micro-entreprise notamment sur les sous-produits des filières (savons, restaurants, pépinières, ...) Implication des femmes dans les OP, les CARG et leurs organes décisionnels Planification des action	PRODAKOR R2 et R4, Province			
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
<b>13</b>	La SMCL a approuvé formellement : • Le changement des intitulés des résultats 1 et 2 du DTF de PRODAKOR et • Le rapport des résultats 2015.	mai-16							CLOSED
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
<b>14</b>	Que le COPROSEM, avec l'appui du PRODAKOR, puisse mettre l'accent sur la sensibilisation et la vulgarisation auprès des producteurs en amont et le marketing des semences améliorées en aval, en tenant compte des méthodes de communication appropriées	déc-16	SMCL		Un plan de développement du "marketing" semence doit être développé par les agrimultiplicateurs dans le cadre du renforcement de leur microentreprise. Ceci a déjà été identifié dans le cadre des ateliers sur la définition du schéma sectoriel avec le COPROSEM	COPROSEM	déc-17	Plan attendu	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
<b>15</b>	Que les services techniques	déc-16	SMCL		Les réunions	Services	sept-18	Action continue	ONGOING

	déconcentrées de l'administration publique qui travaillent avec le PRODAKOR informent les ministères sectoriels en temps réel du niveau de mise en œuvre des conventions des subsides et qu'ils leur transmettent les rapports y afférents				provinces prévues dans les Csub doivent être tenues. Une attention particulière doit être donnée à la Lomami dont l'Inspecteur devra se déplacer à MjM. Ceci est prévu dans la CdS. Le PRODAKOR accompagne ces services à rendre compte et analyser les dynamiques sectorielles afin d'alimenter les réflexions pour les politiques provinciales.	publiques (IPAPPEL, IPDR, SENASEM, DiviGenre etc).		dans le cadre du bon fonctionnement de l'administration publique.	
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
16	Validation à l'unanimité de la planification opérationnelle et financière 2017, y inclus les CSub.	déc-16	SMCL						CLOSED
					<i>Insérer une ligne ici</i>				

17	Que les services techniques déconcentrés de l'administration publique qui travaillent avec le PRODAKOR informent les ministères sectoriels en temps réel du niveau de mise en œuvre des conventions des subsides et qu'ils leur transmettent les rapports y afférents	juin-17	SMCL	Services publiques (IPAPPEL, IPDR, SENASEM, DiviGenre etc).	<p>* Organisation des réunions, au niveau provincial, prévues dans les CSub avec une attention particulière pour la participation de l'Inspecteur Provincial de l'agriculture de Province de Lomami qui devra se déplacer vers Mbuji Mayi.</p> <p>* Accompagnement de ces services techniques par le PRODAKOR pour la préparation des documents à transmettre aux ministres.</p>	IPAPPEL, IPDR, SENASEM, DiviGenre	sept-18	Action continue dans le cadre du bon fonctionnement de l'administration publique.	ONGOING
<i>Insérer une ligne ici</i>									
18	Que les acteurs de la filière semence, membres du COPROSEM puissent renforcer les dispositifs de production et de maîtrise de la quantité des <b>semences R2</b> produites par les agri multiplicateurs, car elle constitue la semence charnière entre ces derniers et les agriculteurs.	juin-17	SMCL	SENASEM, Agrimultiplicateurs, IPAPPEL, INERA, CTB	<p>* Appui du PRODAKOR au COPROSEM pour l'élaboration de la feuille de route des activités de la filière semencière au Kasai Oriental et la Lomami</p> <p>* Organisation par le COPROSEM des plusieurs réunions de réflexion afin de tracer clairement une stratégie de mise en œuvre de sa feuille de route.</p>	COPROSEM	sept-17	En cours	ONGOING



					<i>Insérer une ligne ici</i>				
19	<p>Pour ce qui est des formations, que le PRODAKOR fasse un effort pour traduire les modules en langue locale (<b>le Tshiluba</b>) et que les formateurs puissent utiliser des vecteurs linguistiques locaux, même si cela se fait déjà avec les moniteurs agricoles et les serviteurs communautaires.</p>	juin-17	SMCL	PRODAKOR, SNV, IPAPEL	<p>Les formations sont généralement animées par des agents locaux qui maîtrisent la langue locale (Tshiluba). Des petites synthèses des messages seront traduites en <b>Tshiluba</b>.</p>	PRODAKOR	sept-18	En cours	ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
20	<p>Que le PRODAKOR puisse organiser un atelier sur l'amélioration des revenus des agriculteurs, en tenant compte de l'acquisition des semences améliorées, des coûts de production et de la marge brute qu'ils dégagent de leurs activités agricoles.</p>	juin-17	SMCL	PRODAKOR, COPROSEM	<p>Organisation d'un atelier de restitution des résultats de bilan technico-économique impliquant les autorités provinciales.</p>	PRODAKOR	oct-17	Réalisé en septembre 2017 par l'Union des OPB (PRODDIM) pour la Province de Lomami.	ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
21	<p>Que les services techniques déconcentrés de l'administration publique qui travaillent avec le PRODAKOR informent les ministères sectoriels du niveau de mise en œuvre des conventions de subsides en transmettant des rapports mensuels, sur base d'un canevas accepté par les ministères provinciaux. Ces rapports seront validés par les autorités compétentes.</p>	nov-17	SMCL	IPAPEL, IPDR, SENASEM, DiviGenre	<p>* Rappel aux responsables des services techniques déconcentrés de rendre aussi compte aux autorités provinciales des activités qui sont réalisées sur terrain.</p>	PRODAKOR	à partir de déc-2017	Action permanente.	ONGOING
					<p>* Rapports annuels des services techniques déconcentrés fournis aux autorités provinciales.</p>	IPAPEL, IPDR, SENASEM, DiviGenre	févr-18	En préparation	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				

22	Que le PRODAKOR et les services techniques déconcentrés de l'administration publique qui travaillent avec lui s'approchent rapidement des ministères sectoriels, afin d'élaborer, de commun accord, un calendrier concerté de suivi des activités de terrain par les autorités.	nov-17	SMCL	Gouvernements provinciaux KOR et Lomami	* Les premières visites de terrain des autorités provinciales ont déjà eu lieu.	PRODAKOR, IPAPEL, MINAGRI	déc-17	Déjà réalisées	CLOSED
					* Elaboration d'un programme concerté de visites des autorités en préparation.	Gouvernements provinciaux KOR et Lomami	févr-18	En préparation	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
23	Que les deux gouvernements provinciaux, du Kasai Oriental et de Lomami, inscrivent une ligne dans leurs budgets, qui sont en élaboration, afin de soutenir la recherche agricole et de pérenniser les acquis déjà obtenus avec l'appui du PRODAKOR.	nov-17	SMCL	Gouvernements provinciaux KOR et Lomami et assemblées provinciales	* Inscription aux budgets des provinces et exécution des lignes budgétaires pour le soutien de la recherche agricole.	MINAGRI KOR et LOMAMI et Assemblées Provinciales	oct-18	En préparation	OPEN
					* Présentation des projets de recherche pour financement des institutions provinciales	INERA et Universités	oct-18	En préparation	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
24	Que les deux gouvernements provinciaux, du Kasai Oriental et de Lomami, puissent disponibiliser des moyens financiers en faveur des Inspections agricoles et de Développement Rural afin de pouvoir étendre l'encadrement fait avec l'appui du PRODAKOR	nov-17	SMCL	Gouvernements provinciaux KOR et Lomami	* Préparation d'un programme d'extension des activités d'accompagnement des agriculteurs dans les territoires non couverts par PRODAKOR.	IPAPEL, IPDR, SENASEM, DiviGenre	oct-18	En préparation	OPEN

	dans les autres territoires non couverts par ce programme.				* Financement à travers les budgets provinciaux des projets présentés par les administrations concernées pour l'extension des activités de vulgarisation.	Gouvernements provinciaux KOR et Lomami	oct-18	En préparation	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
25	Que le comité de pilotage qui regroupe l'IPAPEL, l'INERA, l'IPDR et le SNV, avec l'appui du PRODAKOR, puisse faire le résumé des itinéraires techniques qui améliorent le travail des producteurs agricoles dans un dépliant à diffuser très largement, aussi bien dans les bassins de production couverts par le programme que dans les territoires non couverts.	nov-17	SMCL	IPAPEL, IPDR, SENASEM, SNV et PRODAKOR	* Approbation définitive par le comité de pilotage des itinéraires ayant fait leurs preuves à diffuser auprès des agriculteurs.	IPAPEL, IPDR, SENASEM, SNV et PRODAKOR	oct-18	En cours	ONGOING
					* Production des fiches techniques simplifiées, avec dessins et traduites en Tshiluba, pour la diffusion des itinéraires techniques retenues.	IPAPEL, IPDR, SENASEM, SNV et PRODAKOR	oct-18	En cours	ONGOING
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
26	Que les Inspections provinciales de Développement Rural des deux provinces puissent prendre des dispositions utiles pour étendre ce modèle d'organisation des producteurs agricoles dans les autres bassins non couverts par le programme PRODAKOR. Elles devront informer régulièrement	nov-17	SMCL	IPDR KOR et Lomami	* Elaboration d'un programme d'extension du modèle d'accompagnement des agriculteurs soutenu par PRODAKOR dans l'ensemble des deux provinces.	IPDR	oct-18	En préparation	OPEN

	les autorités à ce sujet.				* Dépôt d'une demande de financement auprès des autorités provinciales	IPDR	oct-18	En préparation	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
27	Que les deux gouvernements provinciaux, du Kasaï Oriental et de Lomami, organisent des conférences agricoles, en début de chaque année, pour discuter des questions de la promotion de l'agriculture dans leurs provinces respectives.	nov-17	SMCL	MINAGRI KOR et Lomami	* Elaboration d'un programme de conférences agricoles dans les deux provinces KOR et Lomami.	MINAGRI KOR et Lomami	oct-18	En préparation	OPEN
					* Organisation des conférences agricoles dans les deux provinces.	MINAGRI KOR et Lomami	oct-18	En préparation	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				
28	Que les ministres provinciaux de deux provinces, en charge de l'environnement veillent sur l'application effective de l'interdiction des feux de brousse afin de protéger la fertilité des sols.	nov-17	SMCL	Ministères environnement KOR et Lomami	* Organisation des campagnes d'information de la population sur la loi contre les feux de brousse, les méfaits des feux de brousse et les sanctions encourues par les coupables.	Ministères environnement et agriculture KOR et Lomami	oct-18	En préparation	OPEN
					* Application effective des dispositions légales sanctionnant les actes de feux de brousse.	Ministères environnement et agriculture KOR et Lomami	oct-18	En préparation	OPEN
					<i>Insérer une ligne ici</i>				

### 4.3 Cadre logique mis à jour

Les nouveaux indicateurs de résultats sont restés les mêmes tels que retenus à l'année 2016. Aucun changement n'a été apporté.

Cependant, quelques indicateurs de changement seront identifiés et élaborés ensemble avec les partenaires de terrain pour préparer la phase de sortie du Programme et consolider les acquis avant le retrait.

### 4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Aucune modification au courant de l'année 2017
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Synthèse des approches stratégiques et méthodologiques du PRODAKOR du 19/10/2015
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Du 25 septembre au 17 octobre 2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	2018
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	1 <sup>è</sup> mission Backstopping EST : du 06-08/11/2014 2 <sup>è</sup> mission Backstopping EST : du 11-19/05/2015 3 <sup>è</sup> mission Backstopping MDF : du 03-08/03/2016 4 <sup>è</sup> mission Backstopping EST : du 20/09-03/10/2017

## 4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

### Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**

Budget Version : **C02**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2017

**Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				Q1	Q2	Q3	Q4					
<b>A LA PRODUCTION ET LA</b>		<b>4.580.940,00</b>	2.828.316,06	198.677,95	306.479,45	123.188,89	187.787,86	816.134,15	<b>3.644.450,22</b>	936.489,78	<b>80%</b>	
<b>01 Le secteur semencier est</b>		<b>2.265.500,00</b>	1.123.687,56	164.659,31	263.075,66	104.324,55	163.177,22	695.236,74	<b>1.818.924,31</b>	446.575,69	<b>80%</b>	
01	Les semences de (pré-	REGIE	1.168.000,00	633.655,83	109.479,25	218.573,06	43.757,00	75.984,96	447.794,27	<b>1.081.450,10</b>	86.549,90	93%
02	Les semences certifiées R1	REGIE	852.500,00	379.446,51	55.105,18	44.474,76	57.913,57	87.192,26	244.685,78	<b>624.132,29</b>	228.367,71	73%
03	Des « semences de qualité	REGIE	245.000,00	110.585,22	74,88	27,84	2.653,98		2.756,70	<b>113.341,92</b>	131.658,08	46%
<b>02 L'innovation et la</b>		<b>850.000,00</b>	675.679,83	17.452,54	5.140,14	3.250,63	4.938,22	30.781,53	<b>706.461,36</b>	143.538,64	<b>83%</b>	
01	Introduire des techniques	REGIE	590.000,00	439.992,66	10.093,65	4.990,49	1.149,68	3.721,69	19.955,51	<b>459.948,17</b>	130.051,83	78%
02	Faciliter l'accès à des outils,	REGIE	260.000,00	235.687,17	7.358,89	149,64	2.100,95	1.216,53	10.826,02	<b>246.513,19</b>	13.486,81	95%
<b>03 La fonction d'appui conseil</b>		<b>1.465.440,00</b>	1.028.948,67	16.566,09	38.263,66	15.613,70	19.672,42	90.115,88	<b>1.119.064,55</b>	346.375,45	<b>76%</b>	
01	Mise en place et suivi d'une	REGIE	145.000,00	33.929,71		2.483,48	2.498,46	1.181,21	6.163,15	<b>40.092,86</b>	104.907,14	28%
02	'Accompagnement des	REGIE	1.290.440,00	994.833,39	16.566,09	35.780,18	13.021,78	18.410,49	83.778,54	<b>1.078.611,93</b>	211.828,07	84%
03	Etablir des liens avec les	REGIE	30.000,00	185,57		0,00	93,47	80,72	174,19	<b>359,76</b>	29.640,24	1%
<b>B LA CONSERVATION, LA</b>		<b>648.000,00</b>	123.673,04	11.990,05	32.347,11	29.092,70	16.076,36	89.506,22	<b>213.179,26</b>	434.820,74	<b>33%</b>	
<b>01 OPA et groupements</b>		<b>518.000,00</b>	75.227,06	7.797,90	19.815,99	11.257,62	9.209,06	48.080,58	<b>123.307,63</b>	394.692,37	<b>24%</b>	
01	Financement d'équipements	REGIE	300.000,00	45.215,92	296,02	2.472,69	125,43		2.894,14	<b>48.110,06</b>	251.889,94	16%
02	Accompagnement gestion	REGIE	153.000,00	29.417,77	7.501,88	17.343,30	9.242,08	9.209,06	43.296,32	<b>72.714,09</b>	80.285,91	48%
03	Renforcer compétences	REGIE	65.000,00	593,37			1.890,11		1.890,11	<b>2.483,48</b>	62.516,52	4%
<b>02 Les capacités des OPA et</b>		<b>130.000,00</b>	48.445,98	4.192,16	12.531,12	17.835,07	6.867,30	41.425,64	<b>89.871,63</b>	40.128,37	<b>69%</b>	
		REGIE	11.000.000,00	5.919.183,91	477.958,68	553.890,54	421.942,30	477.737,26	1.931.528,79	<b>7.850.712,73</b>	3.149.287,27	<b>71,00</b>
		COGEST										
		TOTAL	11.000.000,00	5.919.183,91	477.958,68	553.890,54	421.942,30	477.737,26	1.931.528,79	<b>7.850.712,73</b>	3.149.287,27	<b>71,00</b>



## Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasaï Oriental (PRODAKOR)**

Budget Version : **C02**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2017

**Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
			2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
01 Mettre en place un dispositif	REGIE	60.000,00	42.053,66		6.679,08	89,96	1.013,20	7.782,25	<b>49.835,91</b>	10.164,09	83%
02 Améliorer les capacités des	REGIE	70.000,00	6.392,32	4.192,16	5.852,04	17.745,11	5.854,09	33.643,40	<b>40.035,72</b>	29.964,28	57%
<b>C LA GOUVERNANCE DU</b>		<b>1.305.500,00</b>	<b>319.488,89</b>	<b>93.796,49</b>	<b>65.953,13</b>	<b>102.237,97</b>	<b>141.342,83</b>	<b>403.330,43</b>	<b>722.819,32</b>	<b>582.680,68</b>	<b>55%</b>
<b>01 La coordination sectorielle</b>		<b>370.500,00</b>	<b>23.518,44</b>	<b>15.777,35</b>	<b>62.854,86</b>	<b>18.125,15</b>	<b>41.839,40</b>	<b>138.596,75</b>	<b>162.115,20</b>	<b>208.384,80</b>	<b>44%</b>
01 Collecte et échange	REGIE	65.000,00	3.732,95			676,20	2.630,56	3.306,76	<b>7.039,71</b>	57.960,29	11%
02 Concertation sectorielle et	REGIE	265.500,00	12.848,24	10.595,88	58.885,39	12.639,81	30.394,90	112.515,98	<b>125.364,22</b>	140.135,78	47%
03 Appui à la capitalisation des	REGIE	40.000,00	6.937,25	5.181,47	3.969,47	4.809,14	8.813,94	22.774,02	<b>29.711,27</b>	10.288,73	74%
<b>02 La concertation entre</b>		<b>935.000,00</b>	<b>295.970,45</b>	<b>78.019,15</b>	<b>3.098,27</b>	<b>84.112,82</b>	<b>99.503,43</b>	<b>264.733,67</b>	<b>560.704,12</b>	<b>374.295,88</b>	<b>60%</b>
01 Appuyer un processus de	REGIE	780.000,00	238.890,11	77.078,29	472,29	27.316,82	77.331,46	182.198,85	<b>421.088,96</b>	358.911,04	54%
02 Appuyer les CCT et CCS	REGIE	150.000,00	56.568,40	940,85	2.625,98	55.243,38	20.751,71	79.561,93	<b>136.130,33</b>	13.869,67	91%
03 Sensibiliser les acteurs du	REGIE	5.000,00	511,94			1.552,63	1.420,26	2.972,89	<b>3.484,83</b>	1.515,17	70%
<b>D LE LEADERSHIP DES FEMMES</b>		<b>437.500,00</b>	<b>60.543,40</b>	<b>21.540,23</b>	<b>7.604,89</b>	<b>20.372,62</b>	<b>15.900,87</b>	<b>65.418,60</b>	<b>125.962,01</b>	<b>311.537,99</b>	<b>29%</b>
<b>01 Un environnement favorable</b>		<b>310.000,00</b>	<b>18.658,28</b>	<b>8.311,83</b>	<b>7.604,89</b>	<b>20.372,62</b>	<b>15.174,61</b>	<b>51.463,95</b>	<b>70.122,23</b>	<b>239.877,77</b>	<b>23%</b>
01 Accompagnement des	REGIE	220.000,00	8.735,03	165,80	7.540,98	9.316,01	496,23	17.519,02	<b>26.254,05</b>	193.745,95	12%
02 Appui au CPF	REGIE	90.000,00	9.923,25	8.146,03	63,91	11.056,61	14.678,38	33.944,93	<b>43.868,18</b>	46.131,82	49%
<b>02 Un environnement favorable</b>		<b>127.500,00</b>	<b>41.885,12</b>	<b>13.228,39</b>			<b>726,26</b>	<b>13.954,65</b>	<b>55.839,78</b>	<b>71.660,22</b>	<b>44%</b>
01 Appui à la Division Genre	REGIE	107.500,00	2.247,12	13.190,76			726,26	13.917,03	<b>16.164,15</b>	91.335,85	15%
02 Consultation Plan d'action	REGIE	20.000,00	39.638,00	37,63				37,63	<b>39.675,63</b>	-19.675,63	198%
	REGIE	11.000.000,00	5.919.183,91	477.958,68	553.890,54	421.942,30	477.737,26	1.931.528,79	7.850.712,73	3.149.287,27	71,00
	COGEST										
	<b>TOTAL</b>	<b>11.000.000,00</b>	<b>5.919.183,91</b>	<b>477.958,68</b>	<b>553.890,54</b>	<b>421.942,30</b>	<b>477.737,26</b>	<b>1.931.528,79</b>	<b>7.850.712,73</b>	<b>3.149.287,27</b>	<b>71,00</b>



## Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasai Oriental (PRODAKOR)**

Budget Version : **C02**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2017

**Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2016	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				Q1	Q2	Q3	Q4					
<b>X</b>	<b>RÉSERVE BUDGÉTAIRE</b>	<b>125.185,00</b>	0,00						<b>0,00</b>	125.185,00	<b>0%</b>	
	<b>01 Réserve budgétaire</b>	<b>125.185,00</b>	0,00						<b>0,00</b>	125.185,00	<b>0%</b>	
	01 Réserve budgétaire	REGIE	125.185,00	0,00					<b>0,00</b>	125.185,00	0%	
<b>Z</b>	<b>MOYENS GÉNÉRAUX</b>	<b>3.902.875,00</b>	2.587.162,52	151.953,96	141.505,96	147.050,12	116.629,34	557.139,39	<b>3.144.301,92</b>	758.573,08	<b>81%</b>	
	<b>01 Ressources humaines</b>	<b>2.574.375,00</b>	1.655.204,20	100.469,02	75.086,38	101.054,63	74.175,41	350.785,44	<b>2.005.989,64</b>	568.385,36	<b>78%</b>	
	01 Personnel International	REGIE	1.440.000,00	976.331,97	33.200,06	13.253,39	32.299,54	10.662,78	89.415,78	<b>1.065.747,75</b>	374.252,25	74%
	02 Equipe technique Nationale	REGIE	462.000,00	297.179,59	42.691,66	36.261,28	36.337,43	34.256,34	149.546,71	<b>446.726,30</b>	15.273,70	97%
	03 Equipe nationale	REGIE	276.375,00	233.716,36	7.443,01	7.895,36	5.480,89	7.903,33	28.722,58	<b>262.438,94</b>	13.936,06	95%
	04 Equipe nationale	REGIE	396.000,00	147.976,28	17.134,29	17.676,36	26.936,76	21.352,96	83.100,37	<b>231.076,65</b>	164.923,35	58%
	<b>02 Véhicules</b>	<b>480.500,00</b>	402.213,56	11.038,72	26.880,75	1.347,81	1.638,27	40.905,55	<b>443.119,10</b>	37.380,90	<b>92%</b>	
	01 Véhicules	REGIE	120.000,00	136.766,02		460,67		460,67	<b>137.226,69</b>	-17.226,69	114%	
	02 Motos et vélos	REGIE	45.000,00	47.191,69			1.062,50	1.062,50	<b>48.254,19</b>	-3.254,19	107%	
	03 Equipement et matériel	REGIE	85.500,00	98.668,12	1.957,13	814,70	246,22	24,72	3.042,77	<b>101.710,89</b>	-16.210,89	119%
	04 Aménagement,	REGIE	230.000,00	119.587,73	9.081,59	25.605,38	39,08	1.613,55	36.339,60	<b>155.927,33</b>	74.072,67	68%
	<b>03 Fonctionnement</b>	<b>570.000,00</b>	431.957,14	39.462,52	39.430,83	41.389,18	34.683,38	154.965,91	<b>586.923,06</b>	-16.923,06	<b>103%</b>	
	01 Frais de fonctionnement	REGIE	180.000,00	142.629,22	7.070,22	5.782,39	4.328,88	6.661,74	23.843,23	<b>166.472,45</b>	13.527,55	92%
	02 Frais de fonctionnement	REGIE	290.000,00	216.178,88	28.141,65	24.355,26	33.184,63	20.176,40	105.857,94	<b>322.036,82</b>	-32.036,82	111%
	03 Organisation des SMCL	REGIE	25.000,00	13.698,60		3.145,50	329,67	4.848,71	8.323,88	<b>22.022,48</b>	2.977,52	88%
	<b>REGIE</b>	<b>11.000.000,00</b>	<b>5.919.183,91</b>	<b>477.958,68</b>	<b>553.890,54</b>	<b>421.942,30</b>	<b>477.737,26</b>	<b>1.931.528,79</b>	<b>7.850.712,73</b>	<b>3.149.287,27</b>	<b>71,00</b>	
	<b>COGEST</b>											
	<b>TOTAL</b>	<b>11.000.000,00</b>	<b>5.919.183,91</b>	<b>477.958,68</b>	<b>553.890,54</b>	<b>421.942,30</b>	<b>477.737,26</b>	<b>1.931.528,79</b>	<b>7.850.712,73</b>	<b>3.149.287,27</b>	<b>71,00</b>	





## Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of RDC1217111

Project Title : **Programme de Développement Agricole dans la Province du Kasaï Oriental (PRODAKOR)**

Budget Version : **C02**

Year to month : 31/12/2017

Currency : **EUR**

YtM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

	Status	Fin Mode	Amount	2017					Total	Total Exp.	Balance	% Exec
				2016	Q1	Q2	Q3	Q4				
04 Frais de mission		REGIE	<b>75.000,00</b>	59.450,44	4.250,65	6.147,68	3.546,01	2.996,53	16.940,87	<b>76.391,31</b>	-1.391,31	102%
<b>04 Audit suivi et évaluation</b>			<b>278.000,00</b>	98.008,57	983,71	108,00	3.258,50	6.132,28	10.482,49	<b>108.491,07</b>	169.508,93	<b>39%</b>
01 Audit		REGIE	<b>75.000,00</b>	11.910,22						<b>11.910,22</b>	63.089,78	16%
02 Evaluation finale + MTR		REGIE	<b>60.000,00</b>	492,26		108,00	1.301,96	2.245,57	3.655,54	<b>4.147,80</b>	55.852,20	7%
03 Etude baseline		REGIE	<b>60.000,00</b>	55.933,98						<b>55.933,98</b>	4.066,02	93%
04 Suivi et backstopping		REGIE	<b>48.000,00</b>	16.571,21	438,81		1.956,54	3.886,71	6.282,06	<b>22.853,27</b>	25.146,73	48%
05 Ateliers d'échange et		REGIE	<b>35.000,00</b>	13.100,90	544,90				544,90	<b>13.645,80</b>	21.354,20	39%
<b>99 Conversion rate adjustment</b>			<b>0,00</b>	-220,95						<b>-220,95</b>	220,95	<b>?%</b>
98 Conversion rate adjustment		REGIE	<b>0,00</b>	-220,95						<b>-220,95</b>	220,95	?%

REGIE	<b>11.000.000,00</b>	<b>5.919.183,91</b>	<b>477.958,68</b>	<b>553.890,54</b>	<b>421.942,30</b>	<b>477.737,26</b>	<b>1.931.528,79</b>	<b>7.850.712,73</b>	<b>3.149.287,27</b>	<b>71,00</b>
COGEST										
<b>TOTAL</b>	<b>11.000.000,00</b>	<b>5.919.183,91</b>	<b>477.958,68</b>	<b>553.890,54</b>	<b>421.942,30</b>	<b>477.737,26</b>	<b>1.931.528,79</b>	<b>7.850.712,73</b>	<b>3.149.287,27</b>	<b>71,00</b>



## 4.6 Ressources en termes de communication

En matière de communication, il a fallu attendre un moment pour que la stratégie puisse produire ses premiers effets pour que le PRODAKOR puisse être en mesure de communiquer. C'est ainsi qu'à partir de 2017, quelques outils de communication ont commencé à être produits pour mieux faire connaître le programme ainsi que les effets qu'il produit sur les bénéficiaires.

C'est ainsi que deux vidéos de 6 minutes chacune ont été produites et diffusées sur la page facebook de la représentation RDC, sur youtube et sur Open BTC en ce temps-là. Ces vidéos avaient comme sujets : ***Pépinieriste et agent phytosanitaire ; L'organisation paysanne des mamans Dinanga*** dans lesquelles quelques bénéficiaires ont pu s'exprimer librement sur ce que le PRODAKOR leur a apporté et sur leur degré de satisfaction sur les activités qui sont menées à leur profit.

Un article a été rédigé également et diffusé également sur Open BTC à l'époque sur : ***Le Kasai Oriental et la Lomami, deux provinces productrices d'huile de palme demain ?***

Le PRODAKOR a maintenant suffisamment des matières à communiquer et cet effort de rédaction va se poursuivre pour l'année 2018 qui commence et jusqu'à la clôture de ce programme.

Les émissions radiodiffusées en matière d'agriculture continuent à être diffusées sur deux radios communautaires locales. L'une à Ngandajika, « **Radio Ditunga** » et l'autre à Mwene Ditu « **Radio Tutante** ». Ces émissions étaient au départ animées par les agronomes d'antenne, agents de l'État mis à disposition du PRODAKOR, mais aujourd'hui elles sont animées par deux animateurs, agents de l'État, l'un de l'IPAPEL et l'autre, de l'IPDR.

Cette restructuration a été faite dans l'optique de céder la main et de préparer le retrait du programme. mais il faut avoir suffisamment du temps d'accompagnement de ces agents pour les habituer à l'animation de ces émissions et pour outiller les deux administrations à se servir de la radio comme outil de développement.